

# RAPPORT DE PRÉ-CONSULTATION SUR L'ÉTUDE D'IMPACT



Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

# RAPPORT DE PRÉ-CONSULTATION SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

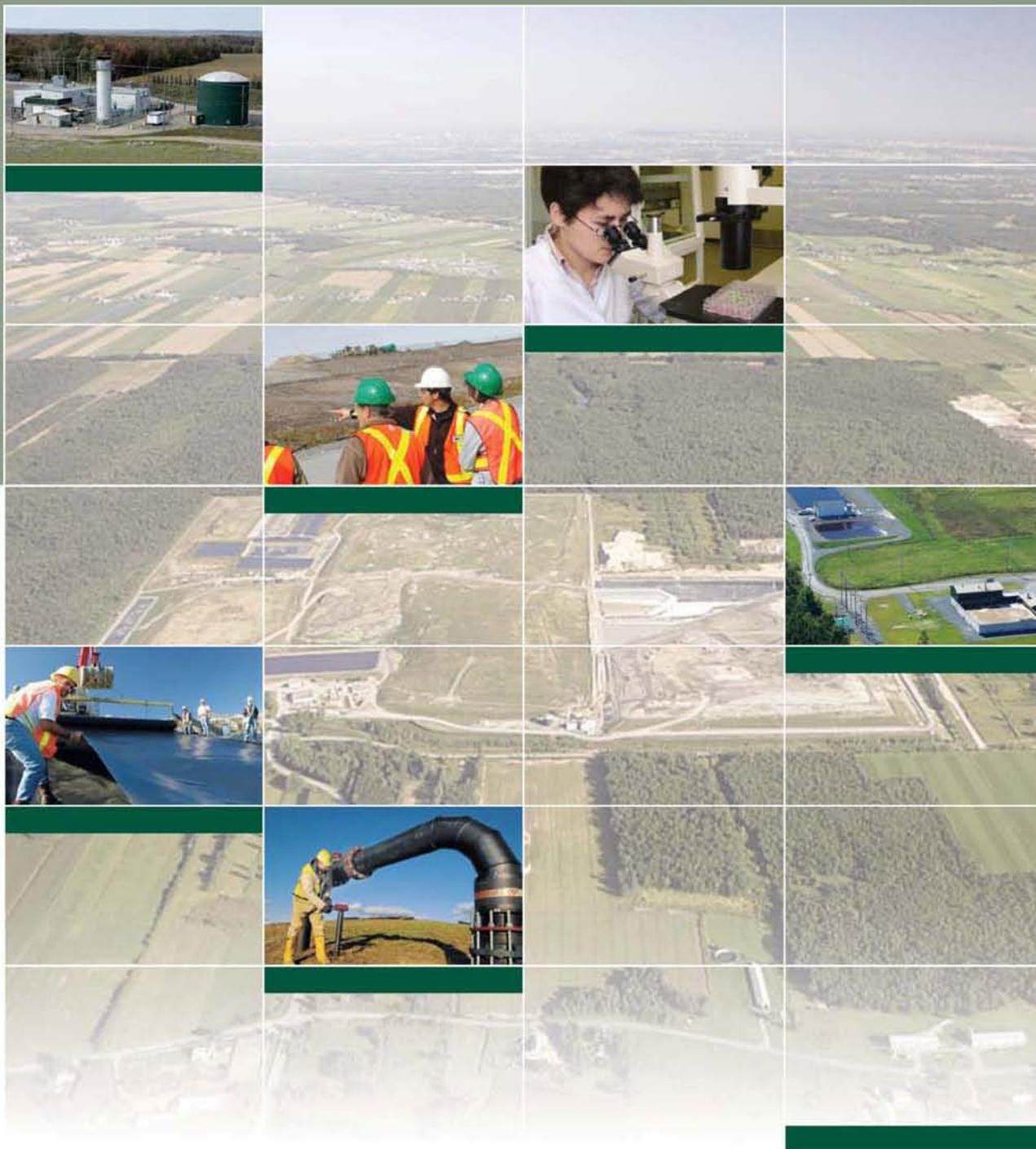


1325, av. Charles-Huot, C.P. 42008, succ. St-Louis  
Québec (Québec)



Avril 2008

# Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie



PRÉ-CONSULTATION SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

Séance de validation  
12 février 2008



# Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie



RAPPORT DE PRÉ-CONSULTATION SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

## Préoccupations et enjeux sociaux

Mars 2008



# Table des matières

1. Présentation	3
2. Invitation et communications	4
3. Contexte des échanges	5
4. La pré-consultation	6
4.1 Les activités de pré-consultation	6
4.2 Le déroulement des activités de pré-consultation	6
4.3 Les participants aux activités	7
5. Les sujets abordés	8
5.1 Les principaux sujets de discussions	9
6. Résultats de la pré-consultation	10
6.1 Les compléments au rapport de l'étude d'impact	10
6.2 Les engagements de WM	11



# 2. Invitation et communications

Au total, près de 500 personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie ont été convoquées personnellement pour participer à la démarche de pré-consultation initiée par WM. D'abord, tous les participants aux audiences publiques sur le projet précédent de WM en 2004, dont les coordonnées ont été obtenues, ont été invités à prendre part aux activités de pré-consultation. De plus, pour associer les voisins du lieu d'enfouissement à cette démarche, une lettre d'invitation a été distribuée porte-à-porte par des employés de WM aux résidents des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> rue à Sainte-Sophie, sur une partie du Rang Trait-Carré à Sainte-Anne-des-Plaines, de même que sur le Rang Sainte-Marguerite à Mirabel.

La liste d'invitation a été complétée par un inventaire socio-économique des individus et des organismes susceptibles d'être intéressés par le projet. Les intervenants visés provenaient des milieux municipaux, du secteur de la santé, des groupes environnementaux et du voisinage. Les membres du Comité de vigilance ont aussi été invités à participer à la démarche.

Afin de favoriser une forte participation de la population en général, WM a distribué, dans la semaine du 24 septembre 2007, le bulletin d'information *EnviroXpress* dans chacun des 50 000 foyers des cinq municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord, de même qu'à Sainte-Anne-des-Plaines. Dans ce bulletin, les citoyens étaient invités à participer au processus de pré-consultation et

à s'informer sur le projet par le biais du site Internet voué à cette fin. (<http://sainte-sophie.wm.com>)

Par ailleurs, un communiqué de presse a aussi été émis par WM le 24 septembre à l'ensemble des médias régionaux. Trois d'entre eux ont traité l'information concernant le processus de pré-consultation et ont invité les citoyens à y participer. Signe que l'information a été consultée, dans les mêmes articles, il était aussi question de la journée «portes ouvertes» lançant la pré-consultation de WM, le 30 septembre, à laquelle environ 200 personnes ont pris part.

Une fois cette liste de gens intéressés aux activités de WM complétée, une lettre d'invitation personnelle était envoyée, pour chacune des activités, à l'ensemble des personnes ciblées au moins deux semaines avant la tenue de l'activité. Au cours de la semaine précédant la tenue de l'activité, des rappels téléphoniques étaient effectués par un représentant de WM auprès de plusieurs personnes afin de confirmer leur présence.

Au cours de la démarche de pré-consultation, le public et les médias d'information ont eu accès à l'ensemble de l'information fournie aux participants lors des activités de pré-consultation, entre autres, par le biais du site Internet de WM à Sainte-Sophie où chacun des documents d'information a été mis en ligne.

Finalement, des comptes-rendus ont été publiés afin d'informer du déroulement et de la teneur de chacune des activités de consultation. Ces comptes-rendus étaient remis aux participants lors des rencontres. Ils étaient par ailleurs disponibles dans les bureaux de WM et systématiquement mis en ligne sur le site Internet de WM.

The image shows the cover of a bulletin titled "LE SENS DE L'ENGAGEMENT" and "WASTE MANAGEMENT ENTREPREND UNE PRÉ-CONSULTATION AUPRÈS DE LA POPULATION". It features the logos for "enviroXpress" and "WM WASTE MANAGEMENT". The text on the cover includes: "En 2007, Waste Management (WM) a été convoquée dans la région pour le site de la décharge industrielle... La liste d'invitation a été complétée par un inventaire socio-économique... Afin de favoriser une forte participation de la population en général, WM a distribué, dans la semaine du 24 septembre 2007, le bulletin d'information EnviroXpress dans chacun des 50 000 foyers des cinq municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord, de même qu'à Sainte-Anne-des-Plaines. Dans ce bulletin, les citoyens étaient invités à participer au processus de pré-consultation et à s'informer sur le projet par le biais du site Internet voué à cette fin. (http://sainte-sophie.wm.com) Par ailleurs, un communiqué de presse a aussi été émis par WM le 24 septembre à l'ensemble des médias régionaux. Trois d'entre eux ont traité l'information concernant le processus de pré-consultation et ont invité les citoyens à y participer. Signe que l'information a été consultée, dans les mêmes articles, il était aussi question de la journée «portes ouvertes» lançant la pré-consultation de WM, le 30 septembre, à laquelle environ 200 personnes ont pris part. Une fois cette liste de gens intéressés aux activités de WM complétée, une lettre d'invitation personnelle était envoyée, pour chacune des activités, à l'ensemble des personnes ciblées au moins deux semaines avant la tenue de l'activité. Au cours de la semaine précédant la tenue de l'activité, des rappels téléphoniques étaient effectués par un représentant de WM auprès de plusieurs personnes afin de confirmer leur présence. Au cours de la démarche de pré-consultation, le public et les médias d'information ont eu accès à l'ensemble de l'information fournie aux participants lors des activités de pré-consultation, entre autres, par le biais du site Internet de WM à Sainte-Sophie où chacun des documents d'information a été mis en ligne. Finalement, des comptes-rendus ont été publiés afin d'informer du déroulement et de la teneur de chacune des activités de consultation. Ces comptes-rendus étaient remis aux participants lors des rencontres. Ils étaient par ailleurs disponibles dans les bureaux de WM et systématiquement mis en ligne sur le site Internet de WM." The cover also features a photograph of a large industrial site and the names of the authors: Marie-Françoise, Directeur des Affaires publiques, and Daniel Bouché, Directeur général des lieux d'enfouissement de Waste Management.

### 3. Contexte des échanges

Dès le début du processus, il a clairement été mentionné aux participants que leur participation à l'exercice ne serait pas considérée comme un appui et une acceptation du projet. Les objectifs visés étant d'informer la communauté sur le projet, de connaître les opinions et les préoccupations des participants à l'égard du projet, de valider et compléter l'évaluation des impacts et d'améliorer les divers aspects du projet initial.

Au cours du processus, les participants ont été invités à prendre connaissance des renseignements et des documents remis, à donner leur avis sur les contenus et sujets, ainsi qu'à relayer l'information auprès de leur entourage, des organismes dont ils sont membres ou de leurs réseaux.

La démarche de pré-consultation a donné lieu à des échanges qui se sont déroulés dans un climat de collaboration et de convivialité. La présence de voisins du site, de représentants d'organismes et de municipalités, a permis de connaître les sujets de préoccupation et de recueillir les suggestions des participants.



# 4. La pré-consultation

## 4.1 Les activités de pré-consultation

La démarche de pré-consultation a débuté par une séance d'information générale (*Fiche d'information - Octobre 2007*) au cours de laquelle furent présentés les grandes lignes du projet de développement et le processus de pré-consultation.

À la fin de cette première rencontre, les participants étaient invités à s'inscrire aux activités suivantes, c'est-à-dire aux deux ateliers de travail thématiques portant chacun sur des aspects spécifiques du projet :

- Atelier 1 : Les besoins d'enfouissement futur et les technologies utilisées par WM (*Fiche d'information et de travail - Novembre 2007*);
- Atelier 2 : Les impacts environnementaux et sociaux du projet et les mesures d'atténuation envisagées afin de les réduire (*Fiche d'information et de travail - Décembre 2007*).

La dernière activité prévue dans le cadre de la démarche de pré-consultation fut, pour sa part, consacrée à la validation des résultats des différentes rencontres. Cette dernière séance a ainsi permis aux participants d'émettre leurs commentaires et suggestions sur le contenu préliminaire du rapport de pré-consultation et de l'approuver avant qu'il ne soit produit dans sa version finale.

Les rencontres ont eu lieu à la salle du Club optimiste de la municipalité de Sainte-Sophie.

Tableau 1 Les activités de pré-consultation

18 octobre 2007	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réunion d'information générale et de rétroaction sur le projet</li><li>• Présentation du processus de pré-consultation</li></ul>
15 novembre 2007	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>er</sup> atelier de travail : Besoins et technologies</li></ul>
13 décembre 2007	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2<sup>e</sup> atelier de travail : Impacts et mesures d'atténuation</li></ul>
12 février 2008	<ul style="list-style-type: none"><li>• Séance de validation des résultats de la pré-consultation</li><li>• Remise et analyse du rapport préliminaire de pré-consultation</li></ul>

## 4.2 Le déroulement des activités de pré-consultation

À chacune des activités de pré-consultation, des documents d'information faisant la synthèse des sujets abordés lors des rencontres ont été fournis aux participants, de même que les comptes-rendus reflétant le contenu des échanges tenus lors des activités précédentes, ainsi que le bulletin *EnviroXpress* produit par WM et faisant état du projet et de la démarche de pré-consultation.

La version de l'étude d'impact soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en octobre 2007 a servi de référence pour la rédaction des différents documents remis aux participants lors de la pré-consultation.

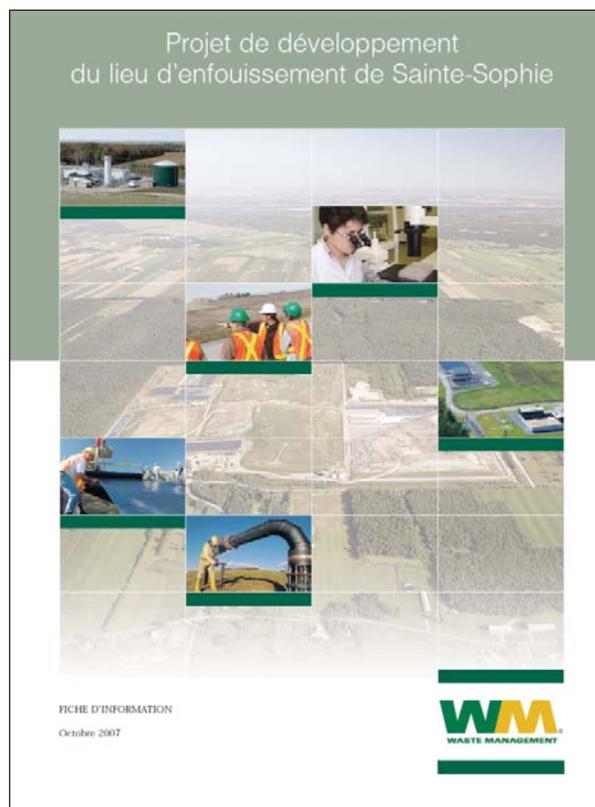


Tableau 2 Documents remis aux participants

<p><b>Feuillet d'information :</b> Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie (Octobre 2007)</p>
<p><b>Fiche de travail :</b> 1. Besoins et technologies (Novembre 2007) 2. Impacts et mesures d'atténuation (Décembre 2007)</p>
<p><b>Comptes-rendus de réunion :</b> Réunion générale : 18 octobre Atelier thématique 1 : 15 novembre Atelier thématique 2 : 13 décembre</p>
<p><b>Version préliminaire du rapport de préconsultation :</b> Février 2008</p>

Chacune des activités de pré-consultation a été animée par un professionnel de la communication environnementale recruté par WM et se déroulait comme suit :

- Une première partie consacrée à l'introduction du sujet de la rencontre par des représentants de WM et des experts de TECSULT, l'entreprise ayant réalisé l'étude d'impact, par le biais de présentations visuelles résumant les documents d'information distribués aux participants;
- Une seconde partie consacrée aux échanges entre les participants et les représentants de WM au cours de laquelle étaient notés les commentaires, les suggestions et les préoccupations exprimés afin de les compiler dans les comptes-rendus.

Les séances de travail ont duré deux heures. Un minimum d'une heure était systématiquement alloué aux questions et aux réactions des participants. Des panneaux d'information et des maquettes étaient disponibles dans les locaux des rencontres pour illustrer certains aspects des thèmes abordés.



### 4.3 Les participants aux activités

Entre dix et 20 participants ont été présents à chacune des activités de pré-consultation, issus en grande partie du voisinage et des municipalités avoisinantes. De plus, des membres d'associations récréatives et des producteurs agricoles comptaient, la plupart du temps, au nombre des participants.

Des personnes ressources de WM et de TECSULT étaient disponibles au cours de toutes les rencontres pour présenter les sujets d'échanges et pour répondre aux questions.

Tableau 3 Participation aux activités

Activité	Présences	Voisinage	Autres
Rencontre générale	23	17	6
Atelier 1	8	6	2
Atelier 2	9	7	2
Séance de validation	6	4	2
Total	46	34	12

Au total, 46 participants ont assisté aux diverses réunions. De ce nombre, un peu plus d'une dizaine sont des participants réguliers, c'est-à-dire qu'ils ont assistés à chacune des activités. La démarche de pré-consultation aura ainsi suscité l'intérêt de 33 personnes différentes au total. À chacune des activités, de nouveaux participants se sont ajoutés, ce qui explique une certaine redondance des questions et des sujets d'une réunion à l'autre.

## 5. Les sujets abordés

Les activités de pré-consultation ont donné lieu à des échanges entre les participants et les représentants de WM. Plusieurs sujets ont été abordés sous forme de questions adressées aux représentants de WM. Les participants ont aussi apporté leurs commentaires sur le projet et le contenu de l'étude d'impact. Ces préoccupations sont regroupées ici en fonction des sujets abordés lors des ateliers et présentés dans les comptes-rendus correspondants. Ces comptes-rendus ont servi de références principales pour la rédaction du présent rapport.

### Rencontre générale :

- Information sur le projet
- Démarche de pré-consultation

Cette première réunion a permis d'aborder les aspects généraux du projet. Certains échanges ont porté sur les possibilités advenant un refus d'autorisation du projet. Plusieurs questions ayant trait à la capacité actuelle d'enfouissement du site ont ainsi été traitées. D'autres questions portant sur l'efficacité des technologies utilisées ont aussi été soulevées au cours de cette rencontre, ainsi que sur les impacts potentiels du projet qui ont suscité quelques interrogations chez les participants. Les sujets abordés lors des échanges sont repris de façon schématique au tableau suivant.

Tableau 4 Les sujets abordés en général

#### Sur l'entreprise WM :

- Respect des engagements auprès de la MRC et de la population;
- Garanties de poursuite de l'exploitation du site après la fermeture.

#### Sur la clientèle desservie par le projet :

- Proportion de déchets en provenance de l'extérieur de la MRC, particulièrement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

#### Sur la capacité d'enfouissement actuelle du site :

- Tonnes à enfouir dans la zone actuelle d'exploitation;
- Durée d'utilisation résiduelle du site actuel;
- Compactage des déchets et maximisation des quantités enfouies;
- Possibilité d'enfouissement sur l'ancien site.

#### Sur le concept du projet et les technologies utilisées :

- Capacité et efficacité des installations actuelles;
- Nécessité de tripler la superficie des installations;
- Durée de vie des membranes de recouvrement.

#### Sur la gestion des matières résiduelles :

- Prise en compte de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

#### Sur les impacts du projet :

- Possibilités de valorisation des biogaz;
- Mesures de réduction du bruit.

### Atelier 1 : Besoins et technologies

La deuxième rencontre a porté davantage sur les justifications du projet. Les questions relatives au volume de résidus prévus par le projet et sur les marchés éventuellement desservis par le site ont été abordées. Plusieurs participants se sont aussi attardés aux questions concernant les impacts du projet. Ces éléments sont résumés au tableau suivant.

Tableau 5 Les sujets abordés sur les besoins et les technologies

#### Sur les impacts du projet :

- Respect des normes de qualité des eaux rejetées;
- Débit des eaux de lixiviation;
- Débit des points potentiels de rejet des eaux;
- Élimination des bactéries par le traitement des eaux;
- Augmentation de la présence des goélands;
- Impacts de la présence des goélands sur le milieu agricole;
- Concentration des métaux dans les eaux rejetées.

#### Sur la gestion des matières résiduelles :

- Cause de l'augmentation du taux d'enfouissement de déchets;
- Changements depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique;
- Possibilité d'un second tri directement au site d'enfouissement.

#### Sur les technologies utilisées :

- Résistance des membranes d'étanchéité au poids des déchets;
- Mesures envisagées pour la circulation sur les routes d'accès au site;
- Mesures de neutralisation des odeurs;
- Nouvelles technologies en matières d'élimination.

#### Sur les marchés :

- Provenance des déchets;
- Proportions en provenance des MRC desservies;
- Possibilités de valorisation des biogaz.

## Atelier 2 : Impacts et mesures d'atténuation

La troisième rencontre a porté sur les impacts et les mesures d'atténuation du projet. Outre les questions relatives à la valorisation des biogaz et au traitement des eaux de lixiviation, plusieurs autres sujets y ont été soulevés par les participants. Ces éléments sont résumés au tableau suivant.

Tableau 6 Les sujets abordés sur les impacts et les mesures d'atténuation

### Sur la valorisation des biogaz :

- Scénarios envisagés advenant une diminution de la demande de biogaz de Cascades;
- Superficie totale de terres agricoles perdues;
- Type de plaintes;
- Risque de contamination des eaux en périphérie du site par les eaux rejetées;
- Dévoilement public des résultats des analyses de la qualité des eaux.

### Sur les mesures d'atténuation :

- Avancement du projet de compensation pour les terres agricoles;
- Possibilités d'ententes pour l'achat des biogaz;
- Nouvelles avenues de valorisation des biogaz;
- Économies pour la collecte des matières résiduelles pour les administrations locales;
- Impacts socio-économiques liés au projet de valorisation des biogaz;
- Mesures d'atténuation des odeurs.

## 5.1 Les principaux sujets de discussion

Un résumé des échanges ayant eu lieu lors de ces trois rencontres a été produit afin de faire ressortir les principaux sujets de discussions, de même que certaines préoccupations spécifiques exprimées par les participants à travers leurs questions et leurs remarques. Ces préoccupations par rapport au projet de développement du site sont surtout reliées à certaines nuisances vécues par les voisins et la communauté dans le cadre des opérations passées et des activités actuelles de WM à Sainte-Sophie.

Sous réserve que l'entreprise tienne compte de ces interrogations, les participants n'ont pas cru bon de réévaluer systématiquement les impacts présentés dans le rapport soumis à leur analyse. Les actions entreprises par WM depuis le début de ses activités à Sainte-Sophie afin de répondre aux préoccupations et attentes de la population et de la MRC ont rassuré les participants face au nouveau projet.

La réussite du projet, selon plusieurs, tient aux engagements qui seront pris par WM afin de corriger les lacunes et les problèmes rencontrés en raison de l'exploitation actuelle du site et des anciennes zones d'exploitation.

Tableau 7 Les principaux sujets abordés sur le projet

### La nature et le volume de déchets :

- Quantités de déchets pour chacun des secteurs desservis;
- Augmentation du taux d'enfouissement de déchets;
- Matières compostables enfouies actuellement;
- Possibilités de trier et de récupérer les plastiques;
- Récupération des matériaux secs et utilisation des copeaux.

### Le site du projet :

- Exploitation et gestion du site après fermeture;
- Utilisation de la zone actuellement en exploitation;
- Possibilités d'agrandissement après 25 ans.

### Les retombées et compensations :

- Compensations pour les terres agricoles;
- Économies des municipalités en termes de gestion des matières résiduelles.

### L'aménagement du site :

- Étanchéité des membranes;
- Solidité et résistance des membranes;
- Utilisation des terrains de l'ancien site;
- Efficacité des installations en place;
- Besoins de nouvelles installations.

### La Politique de gestion des matières résiduelles :

- Évaluation des besoins en fonction de la nouvelle politique;
- Changements liés à l'entrée en vigueur de la Politique;
- Renseignements sur les débouchés pour les matières récupérées.

### Les nuisances :

- Mesures de contrôle des odeurs;
- Bruits liés aux alarmes de recul des camions;
- Augmentation de l'achalandage et de la circulation sur le chemin Val-des-Lacs;
- Dangers liés à l'accroissement de la circulation;
- Augmentation du nombre de goélands et incidence sur le milieu agricole;
- Présence d'insectes sur le site et en périphérie;
- Gestion des plaintes.

### La valorisation des biogaz :

- La pérennité du partenariat avec Cascades;
- Autres possibilités de valorisation des biogaz.

### La qualité de l'eau :

- Respect des normes en matière de qualité des eaux de rejet;
- Évaluation des points de rejet des eaux de lixiviation selon le débit des eaux;
- Efficacité du traitement des eaux et disponibilité des résultats d'analyse;
- Risques liés à la consommation des eaux puisées à proximité du site;
- Qualité et analyses des eaux souterraines.

## 6. Résultats de la pré-consultation

L'exercice de pré-consultation sur l'étude d'impact aura permis à WM de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et de noter leurs suggestions. Ces préoccupations, ainsi que les indications obtenues sur l'évaluation des impacts du projet, comptent au nombre des ajouts qui seront faits à la version préliminaire du rapport de l'étude d'impact déposé en 2008. Ces compléments au rapport seront transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au cours de l'année. D'une manière générale, la teneur des discussions témoigne d'une adhésion aux conclusions de l'étude d'impact sur l'environnement, et ce, même si des éléments de préoccupations nouvelles ont été soulevés, car cela confirme uniquement l'utilité du processus.

De plus, le taux de participation à chacune des activités de la démarche de pré-consultation a été relativement faible, en dépit des importants efforts déployés par WM pour les invitations et les communications. Peu de préoccupations nouvelles ont été soulevées par les personnes et les organismes ayant participé à la démarche. Les réactions des participants permettent de prévoir une bonne réceptivité du projet dans la communauté.

Le fait que WM respecte ses engagements auprès de la communauté depuis le tout début de ses activités à Sainte-Sophie, et qu'une relation de confiance ait été établie avec le Comité de vigilance, peut expliquer le peu d'intérêt soulevé par la démarche de consultation sur le nouveau projet de développement du site par l'entreprise. On peut présumer en effet que la population de Sainte-Sophie et celles des différentes municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord sont satisfaites jusqu'à maintenant de la façon dont les activités de WM sont menées. Les personnes ayant des préoccupations à l'égard du projet ou de ses différents aspects ont tout de même eu l'occasion de s'exprimer au cours de la pré-consultation et ces interventions seront prises en compte par WM.

Ces compléments à l'étude d'impact et certains ajustements au projet découlent des demandes des citoyens relativement à la diminution des nuisances et à la sécurité environnementale du site. Les compléments aux études et au projet constituent les réponses que la compagnie WM entend apporter aux préoccupations sociales recueillies.

Des actions sont déjà amorcées et d'autres interventions seront faites dans le futur en tenant compte des problèmes soulignés par les participants et des suggestions d'améliorations qu'ils ont apportées.

### 6.1 LES COMPLÉMENTS AU RAPPORT DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Sur la base des préoccupations et des indications obtenues de la part des participants, des points nouveaux sont pris en considération et certains éléments déjà traités sont revus. Les principaux ajouts au rapport final de l'étude d'impact seront les suivants :

- Une synthèse des préoccupations sociales sur le projet et une présentation du processus de participation qui a permis de les recueillir;
- Une évaluation complémentaire des conditions de circulation à l'entrée du site, au croisement de la 1<sup>ère</sup> Rue, lors des périodes de fort achalandage ou d'entretien de la balance afin d'éviter l'engorgement sur le chemin Val-des-Lacs;
- Des précisions sur la provenance des déchets et leur répartition entre les régions et les MRC desservies;
- Des analyses additionnelles sur les possibilités de valorisation des biogaz. Ces études seront menées dès que des surplus constants de biogaz seront anticipés lors de l'exploitation du site. Elles seront menées en collaboration avec les partenaires concernés.

## 6.2 LES ENGAGEMENTS DE WM

Dans le cadre de l'élaboration du projet de développement du site de Sainte-Sophie, WM prend en considération les préoccupations sociales relatives aux impacts de son projet. L'évaluation des impacts du projet a fait ressortir que certains impacts résiduels persisteront, notamment la possibilité de nuisances, malgré l'importance des mesures de précaution et d'atténuation qui seront mises en place. En ce sens, la compagnie compte faire tous les efforts possibles afin d'éviter, de réduire ou de neutraliser les conséquences de son projet. Ses engagements et ses interventions répondent aux exigences imposées par les réglementations des gouvernements (protection de l'environnement) et des municipalités (aménagement du territoire).

Le souci d'intégrer les préoccupations sociales incite aussi WM à maintenir les engagements pris lors des phases précédentes de développement du site. Les principales mesures maintenues et renouvelées sont les suivantes :

- Poursuite de la mise en œuvre des mesures de sécurisation environnementale du site;
- Contribution au Fonds de valorisation agricole et soutien des efforts de la communauté agricole;
- Continuité des activités du Comité de vigilance;
- Poursuite du programme de recherche sur le contrôle des goélands par les mesures appropriées et acceptées par les organismes réglementaires;
- Valorisation du biogaz au bénéfice des industries et de la communauté;
- Réévaluation régulière, en collaboration avec les voisins et la communauté hôte, des impacts des opérations en vue d'en diminuer les incidences.

La possibilité d'ajouter une filière de récupération de matériaux secs dans le but de les valoriser à l'arrivée au site est aussi examinée. L'ajout d'une telle filière de récupération permettrait aux citoyens et entreprises de la région de contribuer aux efforts de valorisation en y acheminant leurs matériaux secs.

# 1. Présentation

Dans le cadre de son projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie, Waste Management (WM) a mis en place une approche de consultation similaire à celle instaurée pour la réalisation des projets précédents. Dans un esprit de continuité et dans le respect de ses engagements, WM a proposé aux citoyens et aux organismes concernés une démarche de pré-consultation leur permettant d'examiner le contenu de l'étude d'impact et de prendre connaissance des divers aspects du projet.

En parallèle, le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a aussi été informé, lors des réunions régulières, du projet et du processus de consultation. Le Comité a d'ailleurs donné son avis sur le mécanisme de pré-consultation à mettre en place.

## **Le rapport de pré-consultation**

Le présent rapport fait état de la démarche de pré-consultation instaurée par WM. Il résume les sujets traités lors des échanges et les préoccupations exprimées par les participants. Ce rapport reflète la contribution des gens ayant participé aux différentes activités de pré-consultation et des organismes qu'ils représentent. Les éléments soulevés par les participants et les indications tirées des préoccupations exprimées ont été pris en compte par WM afin de bonifier le projet et de compléter certains points du rapport de l'étude d'impact.

Le contenu final de ce rapport sera transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en vue des audiences publiques sur le projet.



2535, 1<sup>ère</sup> rue  
Sainte-Sophie (Québec)  
J5J 2R7  
450 431-2313  
<http://sainte-sophie.wm.com>

# **Lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie**

Projet de développement

## **Séance de validation**

Tenue à la Salle du Club Optimiste  
de Sainte-Sophie

Le 12 février 2008

## **Compte-rendu**

par :



1325, av. Charles-Huot  
C.P. 42008, succ. Saint-Louis  
Québec (Québec)  
G1W 4Y3

## TABLE DES MATIÈRES

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS .....	1
2	RAPPEL DES ÉTAPES DE LA PRÉ-CONSULTATION .....	1
3	PRÉSENTATION DU RAPPORT DE PRÉ-CONSULTATION.....	1
4	RÉACTIONS ET COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS .....	2
5	APPRÉCIATION DU PROCESSUS .....	8

### ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Ordre du jour
ANNEXE 3	Présentation : <i>Rapport de pré-consultation sur l'étude d'impact</i>

## **1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

La réunion débute à 18 h 58.

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques de Waste Management (WM), souhaite la bienvenue aux participants et rappelle qu'il s'agit de la dernière activité de la démarche de pré-consultation. Il invite M. André Delisle, président de *Transfert Environnement* et animateur de la séance, à expliquer le déroulement de la soirée.

L'animateur souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter. La liste des présences se trouve à l'annexe 1. Il présente ensuite l'ordre du jour (Annexe 2).

## **2 RAPPEL DES ÉTAPES DE LA PRÉ-CONSULTATION**

M. Delisle explique le concept de pré-consultation et mentionne qu'il s'agit d'une initiative volontaire de la part de WM afin de recueillir les commentaires et suggestions de la population en prévision du dépôt de l'étude d'impact auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs (MDDEP).

Il spécifie que cette démarche ne remplace pas les obligations légales de consultation, c'est-à-dire les audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et précise que le préfixe « pré » est ajouté à « consultation » en ce sens.

Il poursuit en présentant les différentes activités qui ont été réalisées dans le cadre de la pré-consultation et ajoute que les documents distribués lors de ces activités, fiches d'information et comptes-rendus des séances, sont disponibles à l'accueil et qu'ils sont aussi en ligne sur le site Internet de WM à Sainte-Sophie. (<http://sainte-sophie.wm.com/>)

Il conclut en mentionnant que sur la version du *Rapport de pré-consultation sur l'étude d'impact* qui leur a été envoyée avec la convocation pour la présente séance, il est inscrit «Version pour validation», parce que la dernière séance a principalement pour objectif de faire valider la version préliminaire du rapport par les participants en vue de la rédaction de la version finale.

## **3 PRÉSENTATION DU RAPPORT DE PRÉ-CONSULTATION**

M. Dussault mentionne que sa présentation résume le *Rapport de pré-consultation sur l'étude d'impact*. Il souhaite, par conséquent, passer rapidement sur les différents points afin de réserver la majeure partie de la soirée pour la discussion avec les participants. La présentation est incluse à l'annexe 3 du présent compte-rendu.

Il rappelle brièvement les objectifs de la démarche instaurée par WM, ainsi que les diverses initiatives d'invitation et de communication mises en œuvre afin de rejoindre

une majorité de gens concernés par le projet. Il ajoute que plus de 500 personnes ont été personnellement conviées aux différentes activités et ajoute que le taux de participation est décevant étant donné les efforts importants de sollicitation.

Il résume ensuite les sujets abordés lors de chacune des activités et poursuit avec les résultats de la pré-consultation. Il mentionne que les préoccupations et les commentaires formulés par les participants lors des différentes activités serviront de compléments à l'étude d'impact en vue de son dépôt au MDDEP et que le rapport de pré-consultation sera, par ailleurs, joint au rapport de l'étude.

Il conclut en présentant les différents engagements de WM, dont les mesures maintenues ou envisagées afin d'assurer la sécurité du site et la qualité de vie des voisins et de la communauté.

#### 4 RÉACTIONS ET COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

À la suite de la présentation du *Rapport de pré-consultation sur l'étude d'impact* par M. Dussault, M. Delisle invite les participants à formuler leurs observations et leurs commentaires sur la version préliminaire du rapport qui leur est soumise pour approbation en vue de la rédaction finale.

Les commentaires et suggestions suivants sont formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Dans les puits d'observation creusés entre le site et le puit artésien de Sainte-Anne-des-Plaines, avez-vous trouvé quelque chose d'anormal ?</i>	DB répond que quand le site a été acheté par WM, les premières études ont révélé certains impacts du site sur la qualité des eaux souterraines du côté sud et du côté est. C'est pour cette raison que des puits additionnels ont été creusés entre le site et la prise d'eau potable de la municipalité afin de poursuivre les vérifications de la qualité des eaux souterraines.  Ce sera cette année la 4 <sup>ème</sup> année que WM présente les résultats des analyses de la qualité des eaux souterraines auprès du Comité de Sainte-Anne-des-Plaines et du MDDEP. La bonne nouvelle est que dans les zones où les paramètres étaient élevés au tout début, ils ont maintenant grandement diminués et sont désormais quasiment nuls.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Cela permet de conclure que les mesures mises en place sont efficaces, comme la tranchée périphérique et la reconstruction d'une partie du mur de sol bentonite.</p>
<p><i>De quels types seront les déchets qui seront recyclés ?</i></p>	<p>Ce qui est à l'étude actuellement ce sont principalement les matériaux de construction et de démolition. Ce sont des matières généralement faciles à recycler.</p> <p>WM a acquis un broyeur à bois et d'autres équipements seront achetés sous peu. Des investigations sont présentement effectuées pour identifier les clients potentiels afin, éventuellement, de détourner les matériaux qu'ils amènent pour l'enfouissement vers une plate-forme de récupération.</p> <p>Dans un premier temps, WM regarde de façon sérieuse la possibilité de récupérer des matériaux, tels que la brique, l'asphalte, le bois et les métaux.</p>
<p><i>Est-ce que le plastique et les toiles de vynil, comme les abris pour les cultures et les serres, seront récupérables ?</i></p>	<p>Il s'agit d'un matériau pour lequel il faudrait regarder spécifiquement les débouchés, puisque ce type de polymère ou de plastique ne se récupère pas facilement. Il n'y a pas de site comme tel qui récupère ce genre de plastique.</p> <p>Au niveau de la collecte sélective, soit le porte-à-porte, les différents types de bouteilles de plastique se récupèrent, mais pour ce qui est de ces matériaux plus industriels c'est un peu plus compliqué. Mais il devrait y avoir des débouchés progressivement.</p>
<p><i>Si je vous amène un échantillon de plastique, est-ce que vous serez capable de me dire qui est en mesure de récupérer ce matériau ?</i></p>	<p>Il a été mentionné lors de la séance précédente que la meilleure référence en matière de récupération est RECYC-QUÉBEC.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Ce sont eux qui sont le mieux outillés afin de vous référer et de vous donner l'information à propos des récupérateurs pour tous les types de matériaux. Il est préférable de s'adresser directement à eux.</p> <p>M. Dussault ajoute qu'il en est clairement fait mention à la page 3 du compte-rendu de l'Atelier 2 sur les impacts et les mesures d'atténuation.</p>
<p><i>Un participant souligne que le retour directement au fournisseur qui vend le matériau est aussi une bonne solution.</i></p>	
<p><i>Y a-t-il un gros débit actuellement de matières compostables acheminées au site d'enfouissement ?</i></p>	<p>C'est difficile à évaluer étant donné que ces matières sont généralement mélangées aux autres déchets à leur entrée au site. Il est donc difficile de cibler et de définir le pourcentage pour chaque type de matières.</p> <p>Dans l'inventaire de RECYC-QUÉBEC, les chiffres sont disponibles pour chacune des matières en pourcentages dans le sac vert.</p> <p>Lorsqu'il y a des collectes spéciales effectuées par la municipalité, comme les sapins de Noël, cela donne généralement de bons résultats. Or, il faut une volonté municipale afin d'effectuer ces collectes spéciales.</p>
<p><i>Le broyeur à bois dont vous parliez tout à l'heure, est-ce pour faire des copeaux ?</i></p>	<p>Oui, c'est un des débouchés qui est présentement à l'étude, mais cela dépend du type de bois qui sera acheminé au site, de la ségrégation qui sera faite et de la qualité des copeaux produits.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Les copeaux pourront servir pour la valorisation énergétique ou encore pour le compost, mais tout dépend véritablement des matériaux et de la qualité de copeaux qui en sera tirée.</p>
<p><i>Cela dépend de la colle utilisée aussi n'est-ce pas ?</i></p>	<p>En effet, comme mentionné, ce type de bois ne serait pas envoyé pour le compostage. Si on peut séparer les branches, par exemple, et les mettre de côté, cela pourrait être utilisé pour le compost.</p> <p>M. Delisle demande si les participants ont d'autres commentaires ou questions sur le rapport qui leur est présenté.</p>
<p><i>Au sujet des goélands, plusieurs sont venus atterrir sur les terres agricoles le soir en décembre.</i></p>	<p>DB répond que les mesures d'effarouchement n'ont pas lieu au mois de décembre et que la présence des goélands pendant cette période n'est donc pas reliée au Programme d'abattage sélectif.</p> <p>Le permis octroyé par le Service canadien de la Faune (SCF) est valide jusqu'en novembre seulement et interdit l'abattage pendant les mois d'hiver. WM a obtenu un prolongement jusqu'au mois de novembre seulement.</p>
<p><i>L'abattage n'est pas permis pendant les mois d'hiver ?</i></p>	<p>Non, le permis octroyé à WM est expérimental et donne le droit d'abattre 21 goélands par semaine, uniquement pendant les mois d'été. Le permis est valide pour 3 ans. Pendant cette période, des biologistes viennent deux fois par semaine au site afin d'évaluer l'efficacité des méthodes d'effarouchement.</p> <p>Par la suite, les résultats du programme seront analysés et le SCF verra s'il peut donner des permis à d'autres sites.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Il pourra aussi évaluer si la période d'abattage permise est suffisante, par exemple, ou si le nombre de goélands qu'il est possible d'abattre en une semaine est suffisant.</p> <p>WM est convaincu de l'efficacité du programme et remarque une différence énorme depuis la mise en application du Programme d'abattage sélectif.</p>
<p><i>Il ne devrait pas y avoir de problème à convaincre le SCF de l'importance de ce programme étant donné que les goélands sont, selon moi, l'animal qui présente le plus grand risque pour la transmission de la grippe aviaire.</i></p>	<p>Il ne faut pas oublier que l'obtention du permis est déjà un grand pas. Le Comité de vigilance, en collaboration avec WM, a travaillé d'arrache-pied pour obtenir ce permis. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants du SCF à ce sujet.</p> <p>Le Comité de vigilance travaille activement afin d'obtenir un permis d'abattage sélectif permanent.</p> <p>Il est évident que si les goélands ne sont pas tolérés sur le site, ils ne resteront pas dans la région.</p>
<p><i>En avez-vous vu sur le site cet hiver ?</i></p>	<p>L'hiver, il y en a toujours moins étant donné que plusieurs migrent vers le Sud. Selon les biologistes, si certains plans d'eaux ne gèlent pas, les goélands auront tendance à demeurer ici et ne migreront pas. Règle générale, l'hiver il y en a toujours moins.</p>
<p><i>Est-ce qu'il y a des insectes sur le site ?</i></p>	<p>Non, longtemps les sites d'enfouissement ont été associés à la présence de vermines comme les rats, par exemple. Or, il s'agit d'une idée fausse. Anciennement, ce que l'on appelait les dépotoirs étaient propices à la présence de vermines, puisque les déchets y étaient déposés à l'air libre sans mesure quelconque de compactage.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Les technologies utilisées aujourd’hui compactent tellement les déchets qu’ils n’auraient aucune chance de survivre.</p> <p>Pour ce qui est des autres insectes, il n’y en a pas plus à proximité du site que dans les boisés en général.</p>
<p><i>Ils sont davantage présents dans les milieux humides.</i></p>	<p>Dans les sites d’enfouissement généralement il y en a beaucoup, donc les insectes sont peu présents. WM n’a d’ailleurs jamais entendu parler de sites qui font l’épandage d’insecticides.</p>
<p><i>Après 25 ans, WM pense-t-il agrandir encore le site sur d’autres terres ?</i></p>	<p>MD répond que le projet est envisagé pour 25 ans et qu’il s’agit d’une période considérablement longue. Si le projet était prévu pour 10 ans par exemple, WM songerait peut-être déjà à une solution en fonction des perspectives d’agrandissement.</p> <p>Dans 25 ans c’est plus difficile de prédire l’état du marché. Les nouvelles technologies permettront peut-être de réduire considérablement les quantités de déchets à enfouir. WM est à l’affût des technologies émergentes.</p>
<p><i>Ce doit être plus facile d’agrandir que de partir un autre site ?</i></p>	<p>DB répond que de façon générale, en effet, c’est plus facile d’agrandir que de créer un nouveau site. Pour le moment WM n’a pas de volonté d’acheter des nouveaux terrains que ce soit autour du site actuel ou ailleurs. Le projet est envisagé sur la propriété actuelle de WM uniquement.</p>

## 5 APPRÉCIATION DU PROCESSUS

M. Delisle demande aux participants si le rapport tel que présenté correspond à leurs attentes et s'il reflète bien les préoccupations exprimées lors des différentes activités. Tous acquiescent.

M. Delisle demande aussi aux participants d'exprimer leurs commentaires à l'égard de la démarche de pré-consultation. Il mentionne qu'étant donné le taux de participation, WM se pose des questions quant à l'efficacité du processus et se demande si le nombre de personnes ayant pris part aux différentes activités reflète un manque d'intérêt pour le projet de WM ou si cela est liée à autre chose.

Les commentaires suivant sont formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>Un participant suggère qu'il serait bien de faire un sondage auprès des gens qui demeurent à proximité du site afin de connaître les raisons de leur non participation.</i></p> <p><i>Il pense qu'étant donné que la démarche est faite avec autant d'ouverture et de transparence, cela a un impact sur le taux de participation. Les gens connaissent le projet, ils en sont informés par plusieurs moyens. Ils ont aussi confiance en WM, ce qui est un point important.</i></p> <p><i>Votre demande consiste essentiellement en la poursuite de ce qui existe présentement en l'améliorant et en apportant les correctifs nécessaires aux besoins, comment voulez-vous que les gens soient inquiets ?</i></p> <p><i>C'est probablement ce qui fait que la participation aux différentes activités de la pré-consultation n'est pas élevée. Vous n'avez pas à vous inquiéter avec cela. C'est même un bon signe.</i></p>	<p>AD demande au participant, puisqu'il connaît les gens du milieu et leurs opinions sur le projet et WM, si les gens ont des inquiétudes.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>C'est vraiment une question de confiance et non un manque d'intérêt. Vous prenez les plaintes au sérieux et vous respectez les gens de la région. Les correctifs aux problèmes sont là dans les plus brefs délais et les améliorations aussi. Que demander de plus ?</i></p>	
<p><i>Si les gens avaient des inquiétudes, il y aurait beaucoup plus de participants dans la salle en ce moment.</i></p> <p><i>Le problème, c'était le vieux site. Mais WM a su contrôler les problèmes que les citoyens reprochaient. Tout a été fait pour neutraliser les impacts de l'ancien site. Les gens n'ont donc plus à être inquiets, car ils ont compris que c'est mieux géré qu'avant.</i></p>	
<p><i>Dans le secteur de Sainte-Anne-des-Plaines, il y a deux catégories de gens. Ceux qui s'informent directement à la source, qui participent aux activités et qui savent de quoi ils parlent. Il y a aussi ceux qui se fient aux commérages et aux propos de leurs voisins qui avancent des choses le plus souvent sans connaître le sujet et qui se laissent influencer.</i></p>	<p>Le but la pré-consultation est justement de rejoindre ces gens là, de les écouter et d'en tenir compte. Selon vous, est-ce qu'il y en a beaucoup de ces gens là dans votre entourage ?</p>
<p><i>Il y en a quelques-uns dans le secteur où je demeure.</i></p>	
<p><i>Depuis que la question des odeurs est réglée, il semble que tout soit correct pour les citoyens et les voisins. Quand les gens savent que le problème est pris au sérieux et réglé rapidement, ils sont plus ouverts et réceptifs aux nouveaux projets.</i></p>	

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>Avant, avec l'ancienne administration, on se foutait des gens d'ici. Maintenant WM s'en occupe; il prend soin de son monde et prend ses préoccupations au sérieux. Le système de traitement des plaintes est fort utile et efficace en ce sens.</i></p>	
<p><i>À la suite de la journée « portes ouvertes » et des visites guidées du site, beaucoup de gens savent maintenant ce qu'il en est de WM à Sainte-Sophie et sont capables de répondre aux interrogations des personnes de leur entourage à ce sujet.</i></p> <p><i>On parle du site dans d'autres tribunes, ce n'est pas obligatoire d'avoir une réunion avec WM pour parler de déchets, on le fait ailleurs. Comme de plus en plus de gens sont en position pour répondre aux questions, que ce soit à la municipalité ou ailleurs, les gens ont de moins en moins besoin de venir vers WM pour savoir ce qu'il en est.</i></p>	<p>MD demande, dans un autre ordre d'idées, s'il y a quelque chose que WM aurait pu faire différemment pour rejoindre plus de personnes.</p>
<p><i>En général, c'est difficile de rejoindre les gens et de les avoir lors de différentes activités. Même les réunions de l'Union des producteurs agricoles (UPA) n'intéressent pas. Les gens sont occupés. Ils ont aussi compris que le site d'enfouissement est un mal nécessaire. De plus, quand ils savent que c'est bien géré, il n'y a pas de problème.</i></p> <p><i>Avant, les gens ne savaient pas ce qu'il y avait en termes de déchets dans le site. Maintenant, ils sont au fait et ils n'ont plus de raison de s'inquiéter.</i></p>	<p>WM a tenté de rejoindre à plusieurs reprises les membres de l'UPA.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Vous qui êtes en contact direct avec eux, quels sont les sentiments des membres de l'UPA à l'égard du projet ?</p>
<p><i>Lors de la dernière assemblée, il y avait 7 personnes. L'agriculture va tellement mal présentement que les gens se foutent un peu du collectif. Ils veulent faire rouler leur propre entreprise et c'est tout.</i></p> <p><i>L'UPA veut contester juste s'il y a agrandissement de la propriété de WM et que cela met en péril d'autres terres agricoles, sans plus.</i></p> <p><i>Pour le moment vous parlez d'utiliser vos terres. Il s'agit d'un certificat d'opération et non d'agrandissement, que peuvent-ils vous reprocher ? Si vous agrandissez peut-être que l'UPA voudra bloquer le projet, mais pour le moment, il n'y a rien à bloquer.</i></p> <p><i>S'il y a un retour pour le milieu agricole, l'UPA sera moins exigeante et d'autant plus ouverte au projet de WM.</i></p>	<p>AD mentionne que le Fonds de valorisation agricole de WM est, en ce sens, un bon placement.</p>
<p><i>Il va falloir déboiser une partie ?</i></p> <p><i>Faut-il que vous ayez un permis de déboisement pour cela ?</i></p>	<p>Si vous regardez la carte du site, les parties de la propriété que WM souhaite développer sont situées au sud et à l'ouest en fonction de la zone présentement en exploitation. Une partie du site faisant l'objet de la présente demande d'autorisation est à déboiser éventuellement d'ici 10 ou 15 ans environ.</p> <p>Au niveau municipal et de la MRC, la demande de changement d'affectation des terres est déjà déposée. La zone au sud a déjà fait l'objet d'une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Pour le reste, soit environ 5 hectares, cette même demande devra être faite prochainement auprès de la CPTAQ. C'est une des prochaines étapes.</p> <p>AD demande si les participants croient que la réponse du milieu agricole sera positive.</p>
<p><i>Pourquoi est-ce qu'il en serait autrement ? Il n'y aura jamais de cultures agricoles sur ces terres là; elles ne sont pas propices à cela. Je ne vois pas pourquoi ils seraient contre, surtout avec le Fonds que vous avez mis en place pour compenser les terres perdues jusqu'à présent.</i></p> <p><i>Le Fonds va-t-il servir uniquement pour les organismes à proximité du site ?</i></p>	<p>MD répond que les compensations financières seront octroyées aux meilleurs projets et s'adresseront en priorité aux entreprises à proximité du site. Le Fonds rejoindra tous les agriculteurs touchés, donc pas uniquement ceux de la municipalité. Le périmètre va au-delà des limites de Sainte-Sophie, puisque la MRC de la Rivière du Nord est aussi bénéficiaire du Fonds, ainsi qu'une partie de Sainte-Anne-des-Plaines et de Mirabel. On parle d'un rayon d'environ 5 kilomètres autour du site.</p> <p>Le périmètre a été déterminé par le Centre local de développement (CLD) de la MRC de la Rivière du Nord. qui est en charge de la gestion du Fonds et de la supervision de l'organisme en charge de l'octroi des compensations financières.</p> <p>La méthode de versement des compensations et la procédure de sélection des projets ne sont pas encore connues. Est-ce que ce sera des subventions, des bourses ou des prêts sans intérêt ? Tout cela sera déterminé sous peu par l'organisme en charge de l'octroi des compensations et sera annoncé publiquement. L'UPA sera représentée au sein de cet organisme, de même que tous les organismes du milieu agricole, ainsi que les municipalités concernées. Ce sont eux qui vont définir les critères d'octroi.</p>

<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
	WM, pour sa part, s'est engagée à verser 700 000 \$, dont 500 000 \$ immédiatement, puisque le chèque a déjà été versé. Mais n'a aucun pouvoir sur la gestion du Fonds.

M. Dussault remercie les participants de leur présence. Il ajoute qu'il y a des places sur le Comité de vigilance pour les personnes qui souhaitent s'impliquer et être informées de manière constante des activités de WM à Sainte-Sophie.

Il conclut en soulignant les prochaines étapes de la démarche d'autorisation du projet, dont, entre autres, le dépôt de l'étude d'impact au MDDEP, la période d'analyse et d'évaluation du projet, ainsi que les audiences publiques du BAPE, auxquelles il invite les participants.

Fin de la séance : 20 h 12

Marie-Noëlle Sergerie  
Rapporteure

**Annexe 1**  
**Liste des participants**

## **PRÉSENCES À LA SÉANCE D'INFORMATION DU 12 FÉVRIER 2008**

### **Participants**

- M. Roger Chaumont, UPA des Plaines et voisin
- M. Émilien Morin, Compost Ste-Anne
- M. Robert Proulx, Citoyen Sainte-Sophie et voisin du site
- M. Robert Védrine, Citoyen Sainte-Anne-des-Plaines
- M. Sylvain Viau, Citoyen
- M. Roger Gibb, président du Conseil de la Fondation de l'Hopital de St-Jérôme

### **Pour Waste Management**

- M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques (WM)
- M. Daniel Brien, directeur des lieux d'enfouissement de Waste Management
- M. Hugues Vincelette, coordonnateur aux relations communautaires (WM)
- Mme. Michèle Rivard, adjointe administrative (WM)

### **Pour *Transfert Environnement***

- M. André Delisle, président (TE)
- M. Alex Craft, directeur (TE)
- Mme. Marie-Noëlle Sergerie, chargée de projet (TE)

**Annexe 2**  
**Ordre du jour**



## PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-SOPHIE

*Séance de validation des résultats de la pré-consultation*  
Mardi 12 février 2008 à 19h

Club Optimiste de Sainte-Sophie  
2181, rue de l'Hôtel de Ville.

---

### ORDRE DU JOUR

18h30	Accueil et identification
19h	Ouverture Présentation des représentants de Waste Management et des participants <i>par André Delisle, animateur</i>
19h05	Mot de bienvenue <i>par Martin Dussault , directeur des affaires publiques – WM</i>
19h10	Rappel des étapes de la pré-consultation <i>par André Delisle, Transfert Environnement</i>
19h15	Présentation du rapport de pré-consultation <i>par Martin Dussault , directeur des affaires publiques – WM</i>
20h15	Pause
20h30	Réactions et commentaires des participants
21h20	Appréciation du processus
21h30	Fin de la rencontre

**Annexe 3**

**Présentation :**

*Rapport de pré-consultation  
sur l'étude d'impact*

**Rapport de pré-consultation  
sur l'étude d'impact**

Projet de développement  
du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

12 février 2008



## Plan de la présentation

- Objectifs de la démarche
- Invitation et communications
- Activités de consultation
- Les sujets abordés
- Les résultats de la pré-consultation
- Les engagements de WM

2 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Objectifs de la démarche

- Informer la communauté sur le projet;
- Connaître les opinions et préoccupations des participants;
- Valider et compléter l'évaluation des impacts;
- Améliorer les divers aspects du projet.

3 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Invitation et communications

Plus de **500** personnes invitées :

- Participants des audiences publiques de 2004;
- Voisins du site et citoyens des municipalités desservies par le site;
- Membres du Comité de vigilance;
- Individus et organismes susceptibles d'être intéressés par le projet;
- Médias régionaux.

4 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Invitation et communications

Moyen	Date	Public
Communiqué de presse	24 septembre 2007	Médias régionaux
Bulletin EnviroXpress	Septembre 2007	+ de 50 000 foyers
Journée portes ouvertes	30 septembre 2007	Tous
Lettre d'invitation	2 semaines avant l'activité	Tous
Rappel téléphonique	Semaine précédant l'activité	+ possible
Site Internet	Systématiquement en ligne	Tous

5 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Activités de consultation

### 1. Réunion d'information générale

Date : 18 octobre 2007

Objectifs :

- Informer sur le projet
- Présenter la démarche de consultation

Document remis aux participants :

- Fiche d'information (Octobre 2007)

6 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Activités de consultation

### 2. Atelier 1 : Besoins et technologies

Date : 15 novembre 2007

**Objectifs :**

- Identifier les besoins
- Présenter les technologies proposées

**Documents remis aux participants :**

- Fiche d'information et de travail (Novembre 2007)
- Compte-rendu de la réunion d'information générale

7 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Activités de consultation

### 3. Atelier 2 : Impacts et mesures d'atténuation

Date : 13 décembre 2007

**Objectifs :**

- Établir le portrait des impacts potentiels
- Présenter les mesures d'atténuation envisagées

**Documents remis aux participants :**

- Fiche d'information et de travail (Décembre 2007)
- Compte-rendu de l'Atelier 1

8 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Activités de consultation

### 4. Séance de validation

Date : 12 février 2008

**Objectifs :**

- Présenter le rapport de pré-consultation
- Valider les résultats auprès des participants

**Documents remis aux participants :**

- Rapport de pré-consultation (Version préliminaire)
- Compte-rendu de l'Atelier 2

9 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

➤ **Le volume de déchets :**

- Quantités de déchets pour chacun des secteurs desservis;
- Augmentation du taux d'enfouissement de déchets.

➤ **Le site du projet :**

- Exploitation et gestion du site après fermeture;
- Utilisation de la zone actuellement en exploitation.

➤ **Les odeurs :**

- Mesures de neutralisation des odeurs.

10 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

➤ **Les retombées compensatoires :**

- Compensations pour les terres agricoles;
- Économies des municipalités en termes de gestion des matières résiduelles;
- Engagement communautaire.



11 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

➤ **L'aménagement du site :**

- Étanchéité des membranes;
- Solidité et résistance des membranes;
- Utilisation des terrains de l'ancien site;
- Efficacité des installations en place;
- Besoins de nouvelles installations.



12 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

### ➤ La Politique :

- Évaluation des besoins en fonction de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*;
- Changements liés à l'entrée en vigueur de la Politique.

### ➤ Le bruit et la circulation :

- Bruits liés aux alarmes de recul des camions;
- Augmentation de l'achalandage et de la circulation sur le chemin Val-des-Lacs;
- Dangers liés à l'accroissement de la circulation.

13 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

### ➤ La valorisation des biogaz :

- La pérennité du partenariat avec Cascades;
- Autres possibilités de valorisation des biogaz.



14 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

### ➤ La qualité de l'eau :

- Respect des normes en matière de qualité des eaux de rejet;
- Évaluation des points de rejet des eaux de lixiviation en fonction du débit des eaux.
- Efficacité du traitement des eaux et disponibilité des résultats d'analyse;
- Risques liés à la consommation des eaux puisées à proximité du site.

15 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les sujets abordés

### ➤ La présence des goélands :

- Possibilités d'augmentation du nombre de goélands et incidence sur le milieu agricole.



16 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les résultats de la pré-consultation

### Compléments à l'étude d'impact :

- Synthèse des préoccupations sociales;
  - Évaluation complémentaire des conditions de circulation lors des périodes de fort achalandage;
  - Précisions sur la provenance des déchets;
  - Analyse additionnelle sur les possibilités de valorisation des biogaz.
- ✓ **Rapport de pré-consultation joint en annexe du rapport de l'étude d'impact envoyée au MDDEP**

17 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les engagements de WM

### Les mesures maintenues et envisagées :

- Sécurisation environnementale du site;
  - Fonds de compensation agricole;
  - Comité de vigilance;
  - Programme d'abattage sélectif des goélands;
  - Valorisation des biogaz;
  - Réévaluation régulière des impacts en collaboration avec les voisins et la communauté.
- ✓ **Ajout d'une filière de récupération des matériaux secs présentement à l'étude.**

18 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.

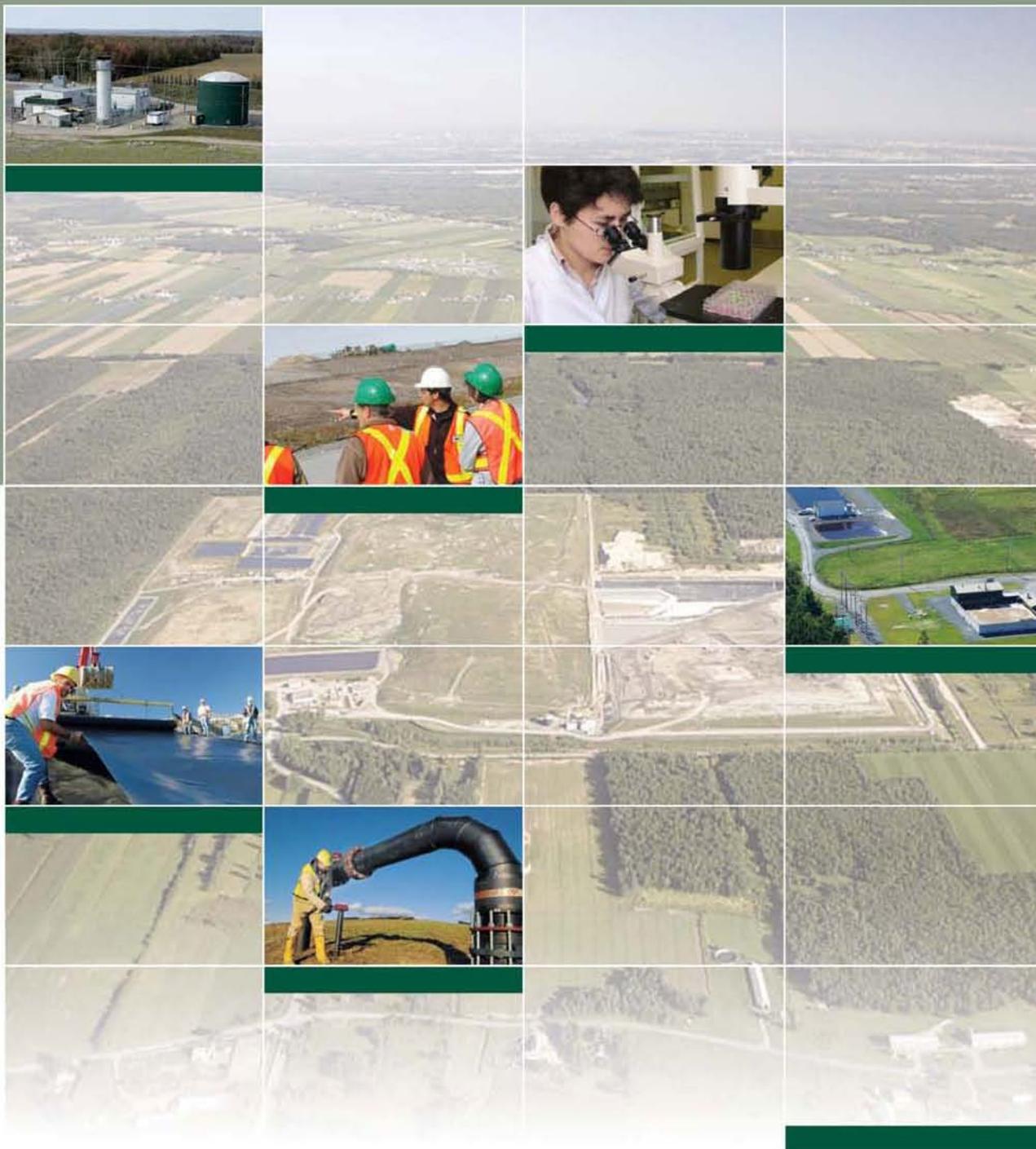


ÉCHANGES

**QUESTIONS?**  
**COMMENTAIRES?**  
**SUGGESTIONS?**



# Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie



PRÉ-CONSULTATION SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

Atelier de travail 2 - *Impacts et mesures d'atténuation*  
13 décembre 2007



# Projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie



FICHE DE TRAVAIL NO. 2

## Impacts et mesures d'atténuation

Novembre 2007



# Table des matières

<b>LA RÉGION D'IMPLANTATION DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES</b>	<b>3</b>
<b>LES MILIEUX ÉTUDIÉS ÉTAT DE SITUATION</b>	<b>5</b>
La qualité des eaux	5
Les ressources biologiques	8
Le milieu humain	10
<b>IMPACTS, RISQUES ET NUISANCES IDENTIFIER LES SOURCES</b>	<b>17</b>
Les impacts évalués	17
Les risques à la santé	24
Les nuisances	25
<b>ATTÉNUATIONS ET SUIVIS PALLIER AUX ÉVENTUALITÉS</b>	<b>26</b>
Des opérations diligentes	26
Une surveillance et un suivi constants	26
<b>VIGILANCE COMMUNAUTAIRE ET CITOYENNE UNE COLLABORATION CONTRUCTIVE</b>	<b>28</b>
Les comités de citoyens	28
Les mesures sociales	29

*Une étude d'impact du projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie de Waste Management (WM) est en cours. Cette étude est réalisée en conformité avec la directive émise par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), à la suite de l'avis de projet déposé en avril 2007 par WM. Le rapport de l'étude d'impact présente les analyses effectuées de même que les résultats d'une dizaine d'études techniques. Ces études permettent d'approfondir les divers aspects tels que la qualité de l'air et de l'eau, les zones de sensibilité, les bruits et les modifications du paysage. Elles portent aussi sur le contexte environnemental et social d'insertion du projet, ainsi que sur les impacts des activités de transport et les opérations du lieu d'enfouissement.*

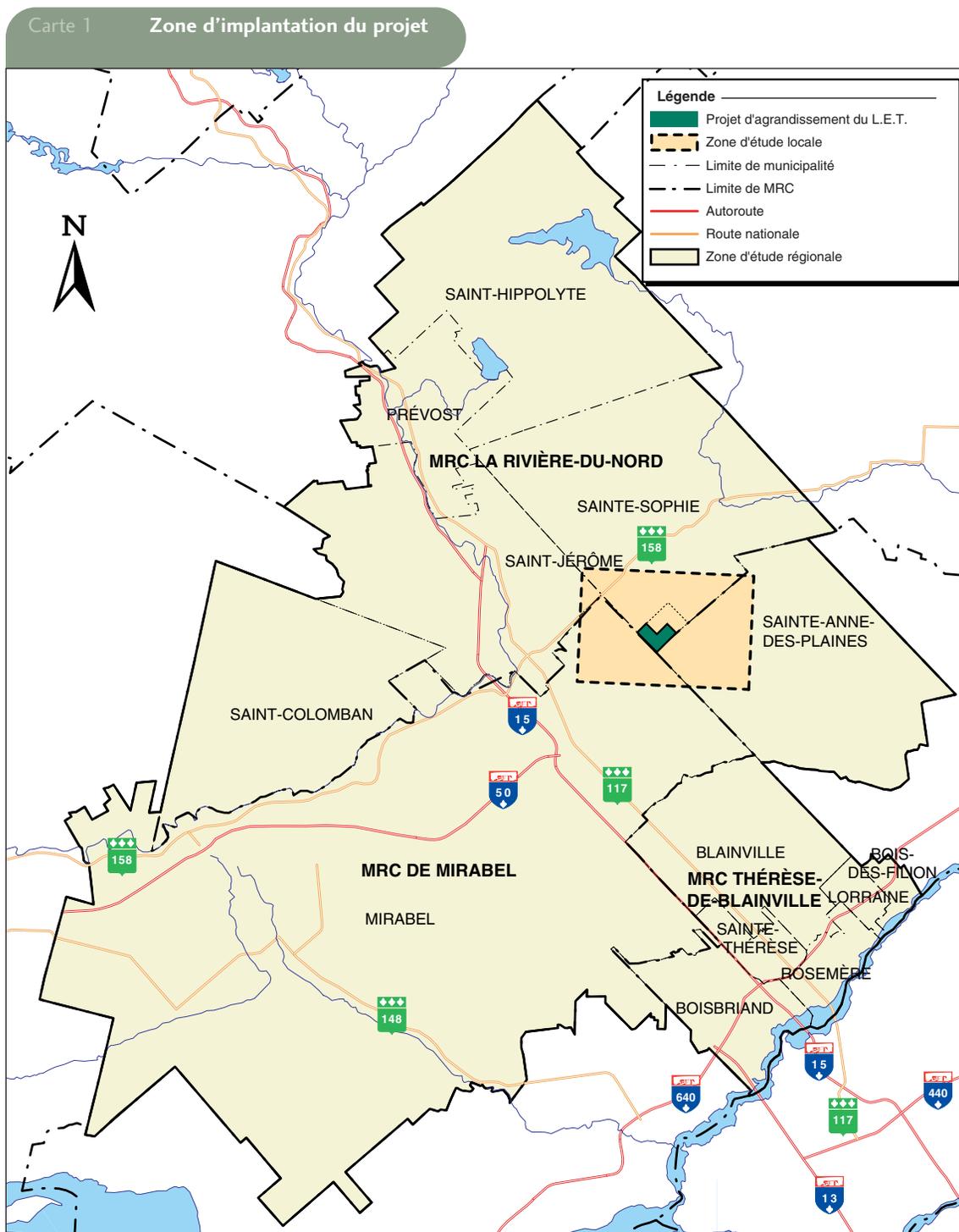


# La région d'implantation

## *Des activités diversifiées*

Le projet de WM se situe sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie et de la MRC de La Rivière-du-Nord, à environ six kilomètres à l'est de Saint-Jérôme. Au sud, la propriété de WM borde la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et à l'ouest, la Ville

de Mirabel (carte 1). L'étude d'impact considère la région des Laurentides et vise principalement trois MRC, soit La Rivière-du-Nord, Thérèse-de-Blainville et Mirabel; un territoire d'environ 1 100 kilomètres carrés.



## Démographie

Selon le recensement de 2006, les MRC de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-de-Blainville et de Mirabel comptaient 283 819 habitants, soit une croissance démographique de 25,8 % au cours de la dernière décennie. La région administrative des Laurentides est d'ailleurs celle qui enregistre la plus forte augmentation de la population, soit 18,2 % contre 4,8 % pour l'ensemble du Québec. L'Institut de la statistique du Québec estime que la population de ces trois MRC devrait continuer à croître de 33 % d'ici 2026, pour atteindre une population globale de 336 937 habitants.

## Économie

Les activités économiques dans cette région sont très diversifiées. Les services, en récréotourisme, en santé, en éducation, en services communautaires et en administration publique, comptent pour 76,9 % des emplois. Le secteur secondaire, soit le domaine des activités manufacturières, occupe pour sa part 21,7 % des travailleurs de la région, alors que seulement 1,4 % des travailleurs se retrouvent dans le secteur primaire, soit dans les domaines agricole et forestier.

La région des Laurentides compte 1 536 entreprises agricoles, correspondant à 4,8 % des fermes du Québec. Les activités agricoles les plus importantes sont l'élevage de bovins et de porcs, les fermes laitières, avicoles et équestres, les productions végétales de grains, de céréales et de fourrages, ainsi que la culture de légumes, de petits fruits et de fleurs. La production horticole et maraîchère, de même que la production en serres, sont d'ailleurs en croissance, du fait de la proximité des marchés urbains et du développement de l'agrotourisme.

Les principaux éléments significatifs du voisinage se situent dans un périmètre de deux à trois kilomètres autour du site de WM, soit sur 43 kilomètres carrés. À l'est, on retrouve la Montée Masson et le secteur résidentiel du Domaine des Cyprès, ainsi que le camping et le terrain de golf Le Champêtre. Au sud-est, le chemin du Trait-Carré est bordé de terres agricoles. Au nord, la route 158 et le Chemin Val-des-Lacs sont les principales voies d'accès au site. Finalement à l'ouest, des carrières et des sablières sont en exploitation.

## Géologie

Le lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie se situe dans la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Le relief peu accidenté est constitué de vastes terrasses planes, dont la vallée de la rivière du Nord; on y retrouve quelques coteaux et collines peu élevés. Le terrain de WM est constitué d'une couche de sable fin, sous laquelle on trouve des argiles. Le socle rocheux est atteint à moins de trois à six mètres de profondeur au nord-ouest de la propriété et à environ 15 mètres au sud-est de celle-ci. Le climat et le régime des vents y sont caractéristiques de cette région qui fait la transition entre la plaine du Saint-Laurent au sud et le massif laurentien au nord.

# Les milieux étudiés

## État de situation

### La qualité des eaux

#### Les eaux souterraines

Les eaux souterraines se divisent en deux nappes distinctes, soit la nappe d'eau libre de surface, située dans la couche de sable et la nappe d'eau, dans le roc. Ces nappes sont rechargées par les eaux de la fonte des neiges et les pluies d'automne. L'utilisation des eaux souterraines par la population correspond à environ 18 % de la recharge régionale annuelle.

Consommation humaine	41,5 %
Exploitation de carrières	37,4 %
Aqueducs	26,5 %
Activités agricoles	17,1 %
Puits domestiques	15 %
Embouteillage à Mirabel	3,4 %
Golfs	0,6 %

La nappe d'eau souterraine du roc fait partie d'un aquifère régional qui est délimité au nord par la rivière du Nord, à l'est par la rivière Mascouche, au sud-ouest par la rivière des Outaouais et le lac des Deux-Montagnes et au sud-est par la rivière des Milles-Îles. Les réserves d'eaux souterraines reconnues pour leur qualité se situent dans le secteur de Saint-Hermas et de Lachute. Ces eaux circulent dans les roches sédimentaires, ainsi que dans les dépôts glaciaires de sable et de gravier. L'écoulement souterrain régional, se fait principalement vers le sud et le sud-est, soit en direction du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Milles-Îles.

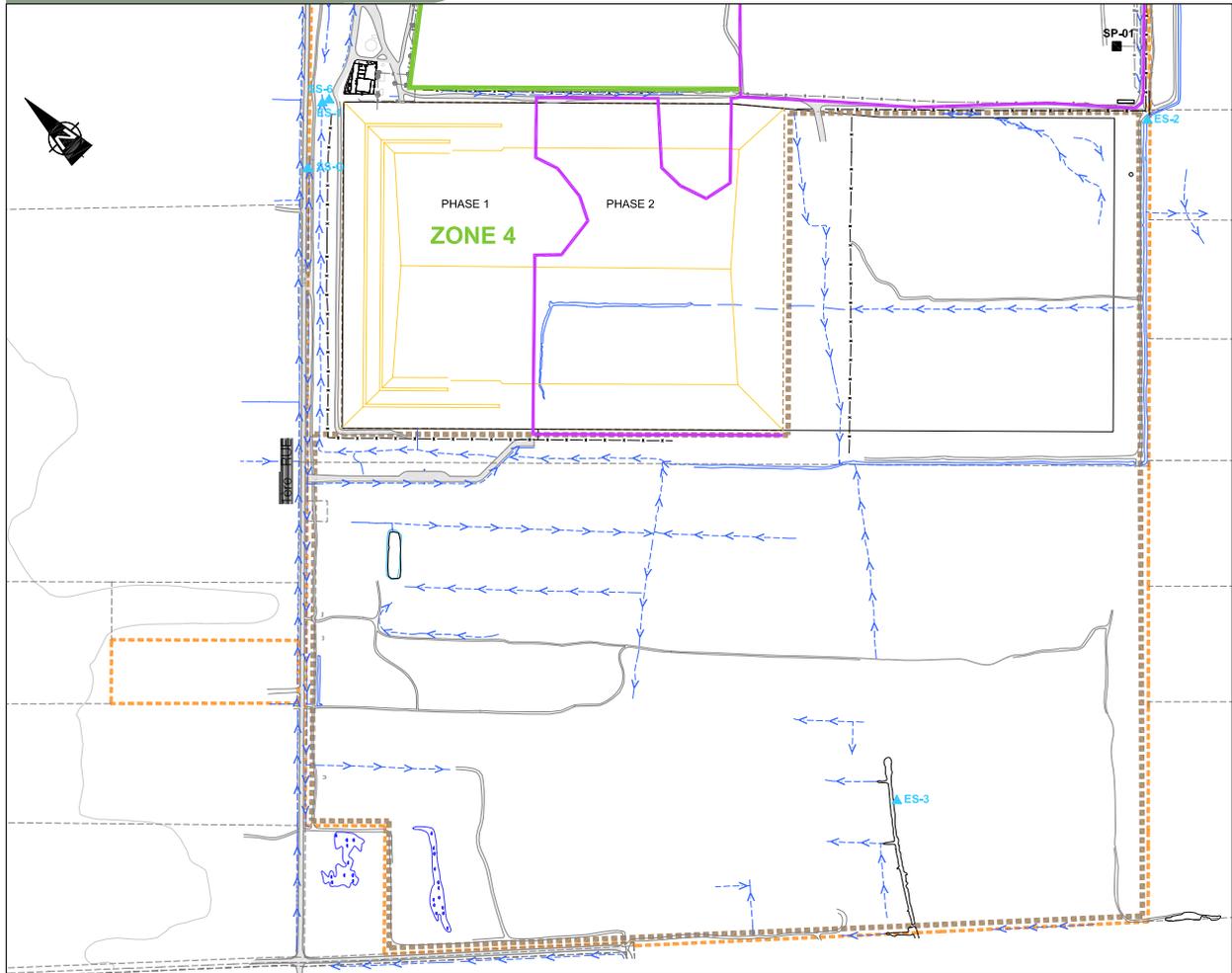
La qualité et la vulnérabilité des eaux souterraines autour du site ont été évaluées en référence aux valeurs limites dans l'article 57 du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR) du MDDEP. La qualité actuelle de ces eaux a été mesurée dans plus de 44 puits d'observation installés sur la propriété de WM et dans ses environs.

Des analyses ont été effectuées dans la future aire d'exploitation. Pour la nappe libre de surface, les résultats indiquent, de manière générale, des concentrations inférieures aux valeurs limites du REIMR à l'exception du fer et du manganèse. Ces dépassements de concentration en fer et manganèse sont principalement dus aux travaux d'excavation de la zone d'exploitation actuelle.

En général, le dépassement des valeurs limites de l'article 57 du REIMR des eaux souterraines de la nappe libre de surface semble principalement relié à l'état naturel des eaux de la région.

Une situation analogue a été relevée pour la nappe semi-captive du roc. Les résultats indiquent, à l'endroit de la zone d'agrandissement du L.E.T., quelques dépassements de l'article 57 du REIMR pour certains paramètres. Le fer et les sulfures sont les paramètres les plus souvent en excès des valeurs limites du REIMR. Des dépassements plus ponctuels en manganèse, nickel et toluène sont également observés; ces dépassements sont cependant proches des limites de détection.





## Les ressources biologiques

### La faune et la flore

Une faune peu abondante est présente dans le secteur visé pour le développement de la future aire d'exploitation. Des études réalisées entre 2002 et 2006 ont permis d'identifier diverses espèces de poissons, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères (tableau 2).

Ces espèces sont caractéristiques des milieux constitués de boisés, de terres en friches, de fossés et de ruisseaux. On y retrouve également des cervidés, tels que les cerfs de Virginie et les orignaux.

Tableau 2 Principales espèces fauniques

Espèces	Nombre
Poisson	7
Grenouilles et crapauds	8
Salamandres et tritons	5
Couleuvres	4
Tortue	1
Oiseaux	74
Mammifères	5



La flore de la zone d'étude est dominée par des peuplements forestiers mélangés couvrant une superficie de 1125 hectares. Des peuplements feuillus et de résineux couvrent respectivement 464 hectares et 354 hectares. Les secteurs en friche et en régénération, ainsi que les milieux humides occupent quant à eux 183 hectares et 71 hectares.

On y retrouve deux types de milieux humides, soit des marécages et des tourbières boisées.

D'après les inventaires du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), il n'y a aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible de l'être, répertoriée dans l'aire d'exploitation projetée. Néanmoins, une douzaine d'espèces à statut précaire, sont répertoriées dans un rayon de 10 kilomètres.

Tableau 3 Principales espèces végétales recensées

Espèces	Boisés	Friches
Arbres (essences)	9	2
Arbustes	8	5
Herbacées	25	29

Carte 4

Peuplements forestiers et végétation sur le site



Peuplements forestiers	Espèce dominante	Routes	Autres
Feuillus (F)	BG	Chemin ou route pavé	Agricole
Mixtes (M)	BP	Chemin ou route non pavé	Dénué
Résineux (R)	EB	Chemin non carrossable	(urbainisé, carrière, etc.)
Régénération (Fr)	EN	Aggrandissement du L.E.T.	Hydrographie
Coupe forestière (ct)	EO	Limite municipale	Étendue d'eau
Érablière exploitable	ER		Cours d'eau permanent
Plantation	P		Cours d'eau intermittent
	FA		
	FH		
	FN		
	FT		
	ME		
	P		
	Frêne d'Amérique		
	Feuille humide		
	Frêne noir		
	Feuille tolérant		
	Mélèzes laricin		
	Plantation		
	PB		
	PE		
	PIS		
	PU		
	SB		
	TO		
	Pin blanc		
	Peuplier faux-tremble		
	Pin sylvestre		
	Pruche de l'est		
	Sapin baumier		
	Thuya occidental		

## Le milieu humain

### Utilisations du sol

Les grandes utilisations du sol dans la région sont directement liées à l'agriculture et à la villégiature. (Cartes 5 et 6). Les zones de villégiature et récréo-forestières se trouvent à l'ouest et au nord de la MRC de La Rivière-du-Nord. Les activités qu'on y retrouve sont les suivantes :

- un terrain de camping de 230 emplacements;
- deux terrains de golf;
- 32 emplacements équestres;
- des sentiers équestres;
- des pistes de VTT et de motoneiges.

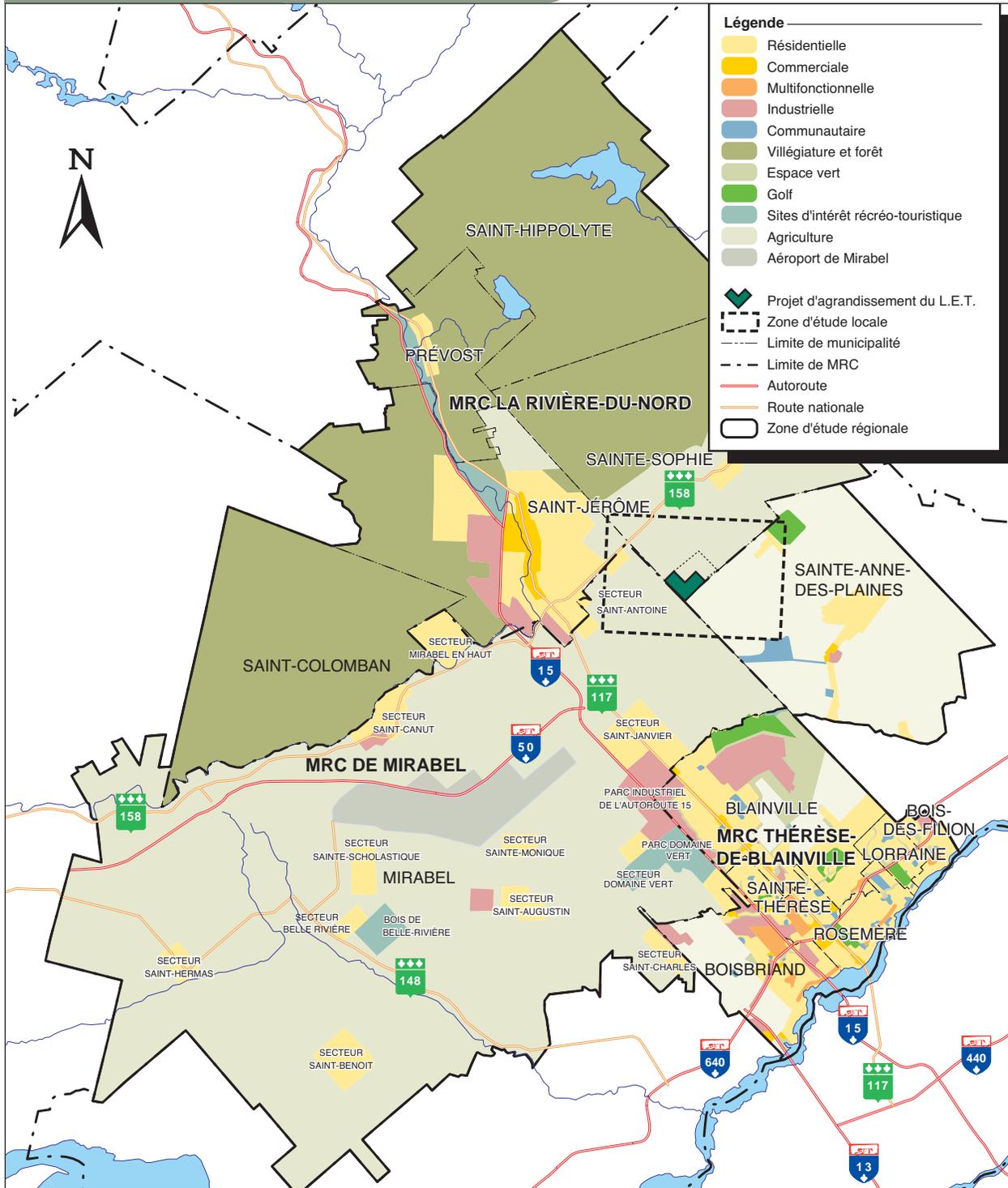
Quatre lieux d'enfouissement se retrouvent dans les Laurentides. Il y a aussi trois aires de dépôt de matériaux secs, dont le plus près est à Sainte-Thérèse. Un dépôt de pneus usagés est également en opération à Sainte-Anne-des-Plaines.

À proximité du lieu d'enfouissement de WM, on dénombre environ 310 résidences où habitent environ 806 personnes, soit 2,6 personnes par ménage. La densité d'occupation du sol y est donc faible, soit 18,6 personnes par kilomètre carré. Les deux secteurs résidentiels situés à environ 2,5 kilomètres de la future aire d'exploitation, soit le Domaine des Cyprès et le Domaine Champêtre, comptent respectivement une vingtaine et une centaine de résidences unifamiliales. Quatre résidences, deux sur le Rang Sainte-Marguerite et deux sur la 2<sup>ième</sup> Rue, sont situées à moins de 500 mètres de la future aire d'exploitation.

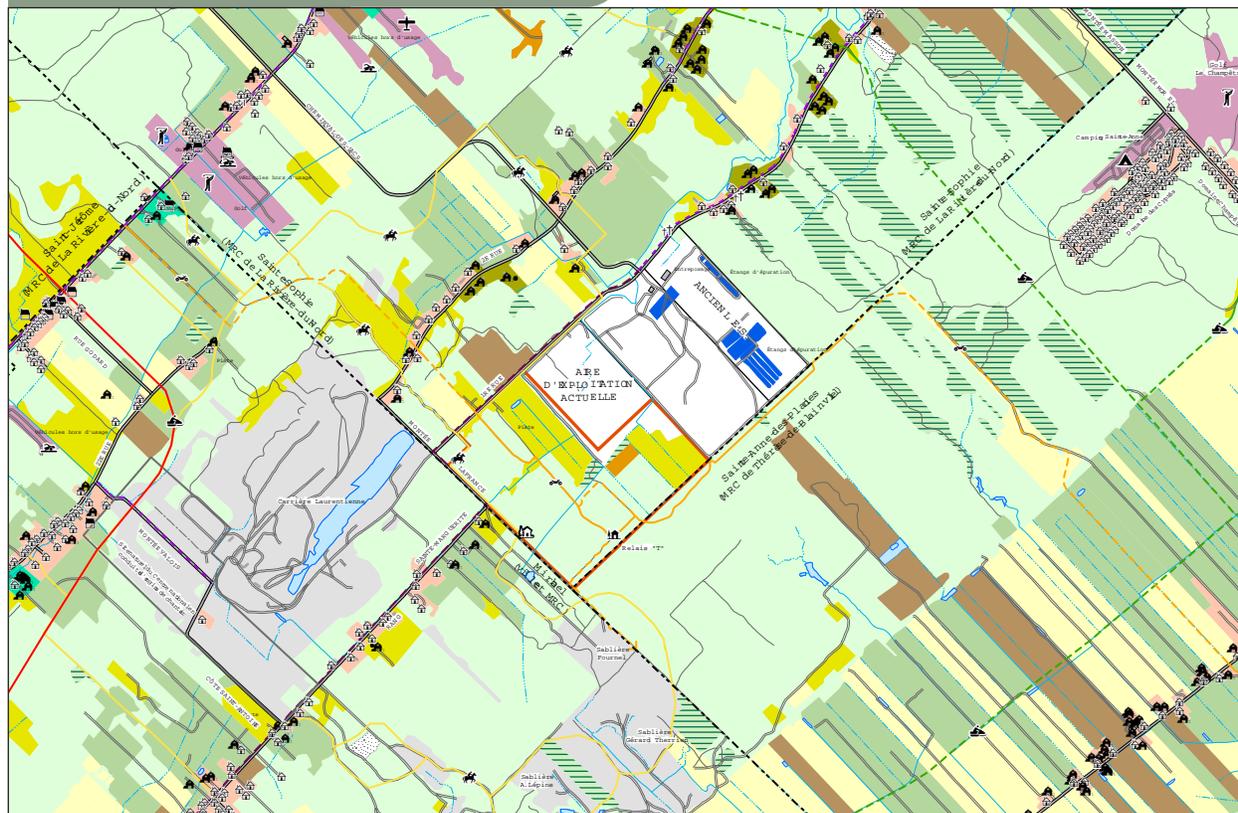
Les commerces inventoriés offrent généralement des biens et des services de consommation courante et de nature locale.

Des récupérateurs de pièces automobiles, une importante carrière ainsi que trois sablières sont en exploitation dans la zone.

Une piste d'atterrissage privée pour petits avions ainsi qu'un radiophare pour l'aide à la navigation pour l'aéroport de Mirabel sont également localisés dans la zone d'étude.



Carte 6 Utilisation du sol dans la zone d'étude

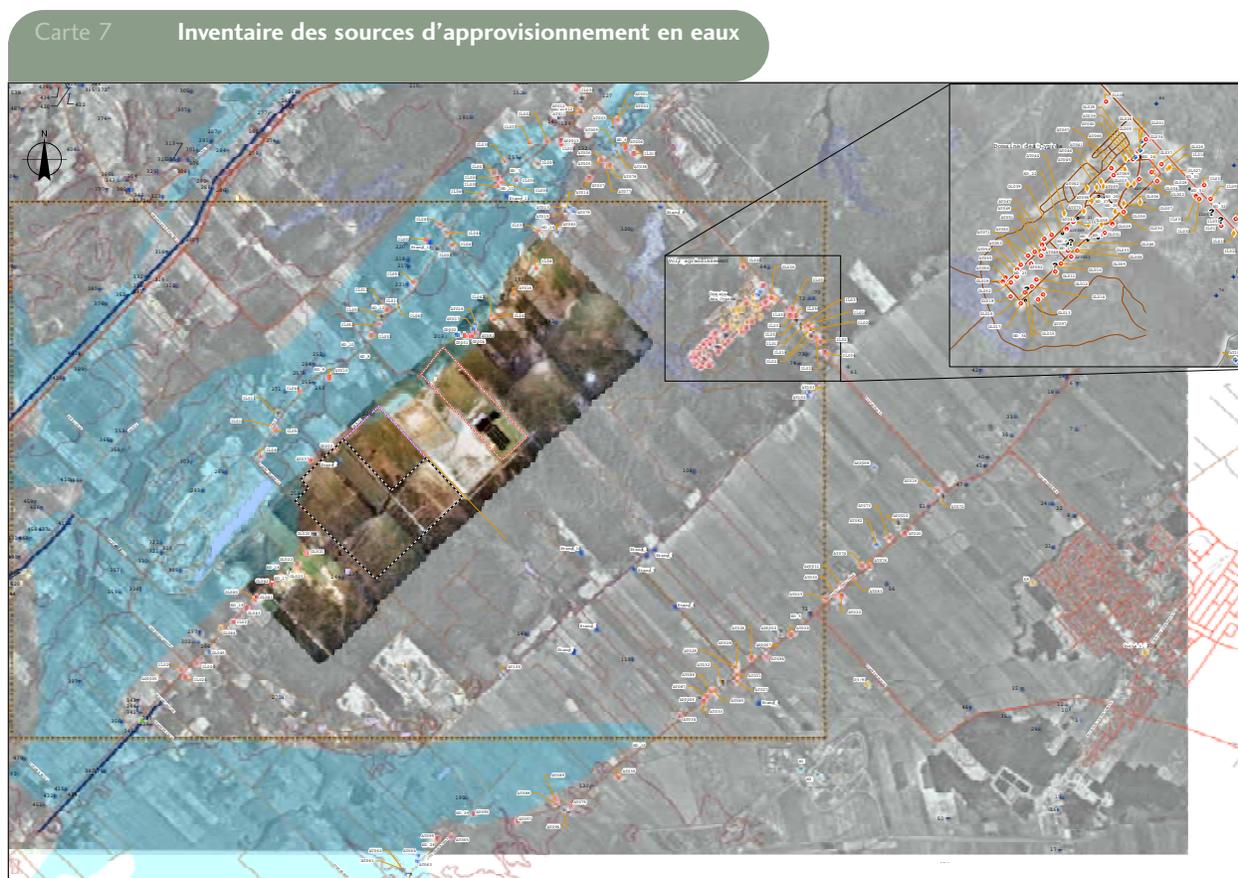


- |                               |                                       |  |
|-------------------------------|---------------------------------------|--|
| Boisé                         | Grande culture                        | Gazoduc                                      |
| Coupe forestière              | Foin/Pâturage                         | Conduite de biogaz                           |
| Extraction (carrière/sablère) | Horticulture/gazonnière               | Sentier équestre (observé/supposé)           |
| Résidentiel                   | Serre                                 | Sentier VTT (observé/supposé)                |
| Autres éléments du milieu     | Élevage                               | Sentier de motoneige local (observé/supposé) |
| Friche                        | Commerce                              | Sentier de motoneige régional                |
| Remblai                       | Résidence                             | Chemin ou route pavé                         |
| Dépôt                         | Bâtiment agricole, écurie             | Chemin ou route non pavé                     |
| Zone dénudée                  | Entreposage de véhicules hors d'usage | Chemin non carrossable                       |
|                               | Piste d'atterrissage privée           | Voie de communication en construction        |
|                               | Radiophare                            | Limite municipale                            |
|                               | Relais VTT                            | Étendue d'eau                                |
|                               | Chalet équestre                       | Cours d'eau permanent                        |
|                               | Croix de chemin                       | Cours d'eau intermittent                     |
|                               | Camping                               |  |
|                               | Golf                                  |  |

Les quelques 254 résidences installées dans la région immédiate du projet sont alimentées par une ou plusieurs sources d'approvisionnement en eau, quelques-unes sont alimentées par une source commune. Les différentes sources d'approvisionnement sont : puits dans le roc, puits de surface, pointes filtrantes, étangs (Carte 7).

nagés dans le roc localisés à environ 4,4 kilomètres au sud-est de l'aire d'exploitation prévue. Le secteur Saint-Janvier de la ville de Mirabel est alimenté par aqueduc à partir d'un puits à environ 2,6 kilomètres au sud-ouest des installations projetées.

La municipalité de Sainte-Sophie s'alimente à partir de l'eau de surface provenant de la rivière l'Achigan. Elle dispose d'un réseau d'aqueduc dont la prise d'eau est située à 5,8 kilomètres au nord-est de la future aire d'exploitation. Le réseau d'aqueduc de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines s'approvisionne à partir de six puits dans le roc dont le plus rapproché est à environ 4,5 kilomètres au sud-est du lieu d'enfouissement. Le complexe pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines est également alimenté par deux puits amé-



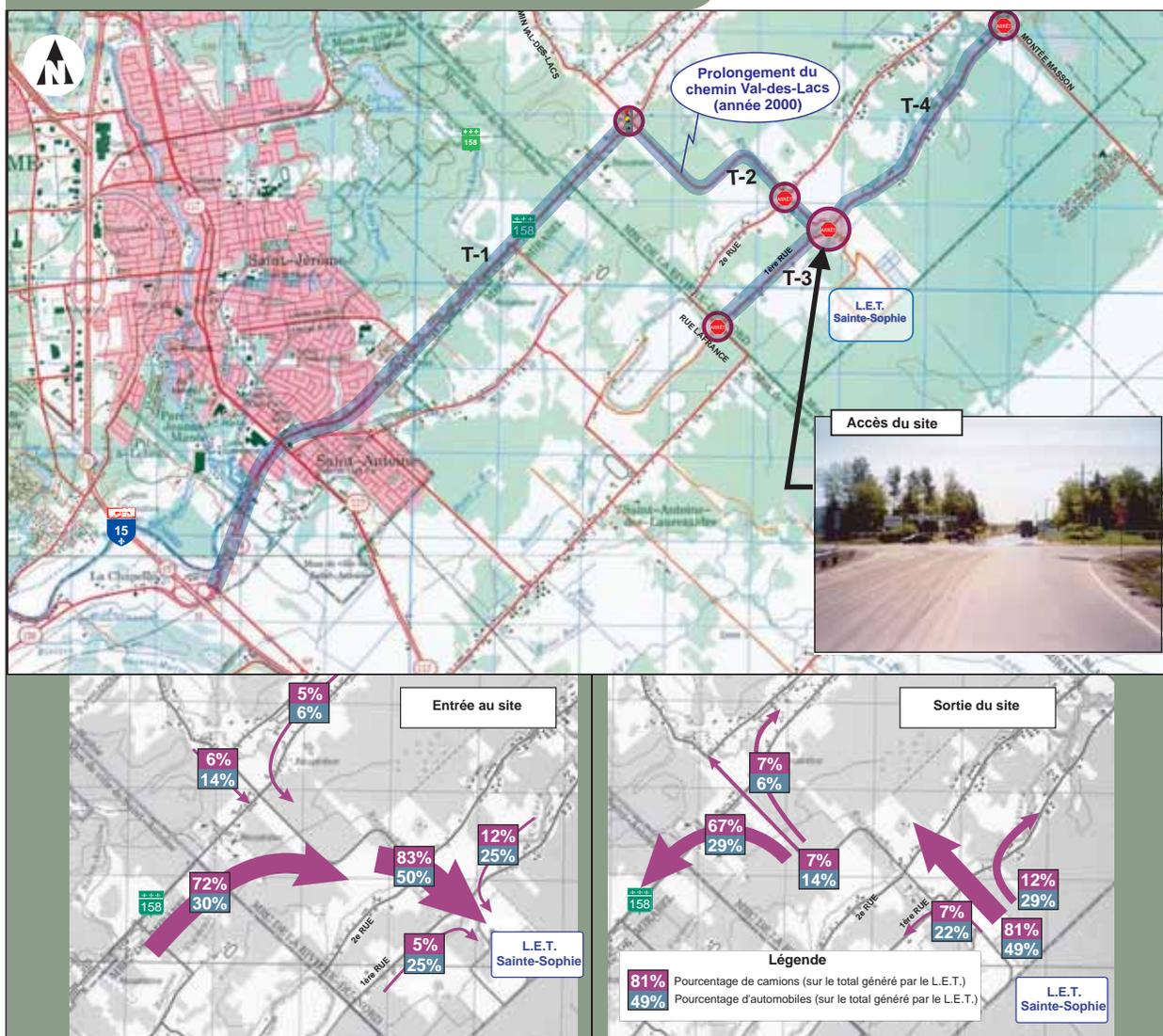
## Transports

Les principaux axes routiers dans la région sont les autoroutes 15 du nord au sud, les autoroutes 50 et 640 d'est en ouest, ainsi que les routes 117 et 158. L'unique accès au L.E.T. de Sainte-Sophie se situe à l'intersection du chemin Val-des-Lacs et de la 1<sup>ère</sup> Rue. La portion ouest de la route 158, de même que l'intersection de la route 158 et du chemin Val-des-Lacs sont les plus empruntées par les camions. Le chemin Val-des-Lacs a d'ailleurs été aménagé en 2000 spécifiquement pour améliorer la fluidité de la circulation et pour assurer une plus grande sécurité routière dans le secteur.

La circulation sur la route 158 entre Saint-Jérôme et Sainte-Sophie varie entre 13 800 et 17 700 véhicules par jour. La majorité des camions accède au lieu d'enfouissement par cette route, soit plus de 72 % des quelques 217 camions qui entrent au lieu d'enfouissement quotidiennement. (Carte 8). Les heures de pointe sont le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 17 h 30.

Par ailleurs, les activités récréotouristiques qui se déroulent dans les environs ajoutent un nombre significatif de déplacements sur le territoire.

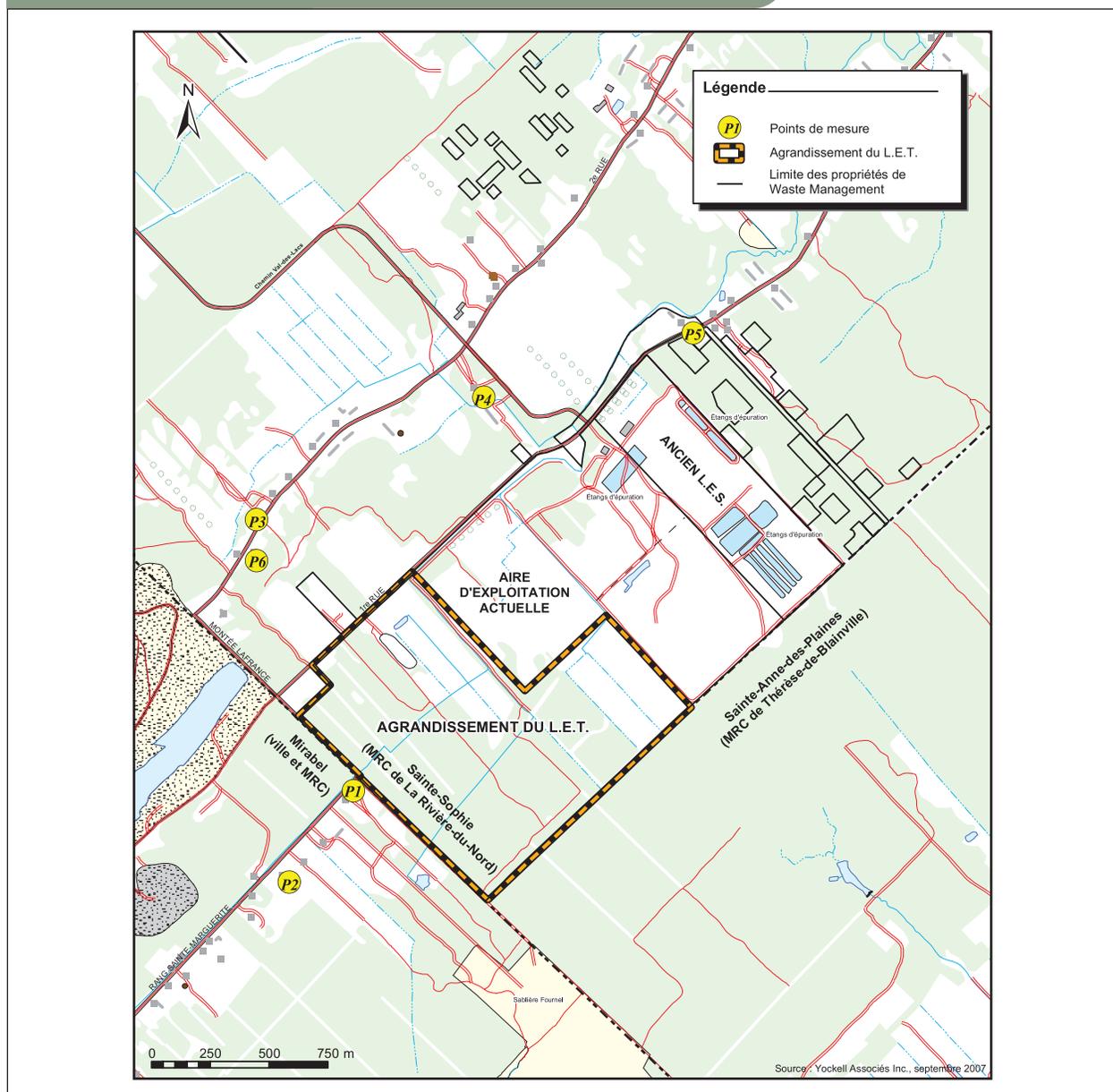
Carte 8 La circulation autour du site de Waste Management



Les niveaux de bruit liés à la circulation aux alentours du lieu d'enfouissement ont été mesurés pendant les périodes d'activités du site. (Voir carte 9). Le bruit ambiant provient principalement de la circulation routière et accessoirement du passage des avions en provenance ou en direction de l'aéroport de Mirabel situé à proximité. Le bruit dû aux opérations du lieu

d'enfouissement est pour sa part relié à la circulation des camions et aux mouvements de la machinerie (signaux de recul, chargeurs, etc.). Ces bruits sont perceptibles, surtout pendant les moments calmes, soit en soirée au moment où le climat sonore ambiant est le plus faible.

Carte 9 Localisation des points de mesure du niveau de bruit ambiant



## Préoccupations sociales

Les préoccupations et les opinions des citoyens intéressés par le projet occupent une place importante dans la démarche d'évaluation de WM. C'est ainsi que l'entreprise mène actuellement une pré-consultation auprès des représentants du voisinage et de la communauté afin d'identifier précisément les préoccupations liées à son projet de développement. Les préoccupations qui se dégagent des plaintes recueillies au cours des années, ainsi que des commentaires formulés lors des expériences de vigilance communautaire et citoyenne, sont le plus fréquemment liées à l'agriculture, à la qualité de l'eau, ainsi qu'aux nuisances telles que le bruit, les odeurs, les goélands et le transport des matières résiduelles.

À Sainte-Sophie, des débats ont eu lieu sur les impacts des activités d'enfouissement et de l'éventuel agrandissement du site. Des mouvements de résistance et d'opposition se sont manifestés à l'occasion dans le passé. Des questions telles que le grand volume de matières reçues, la sécurité environnementale des aménagements et les risques potentiels pour la santé, ont été soulevées. Plusieurs impacts psychosociaux ont d'ailleurs été identifiés par les spécialistes de la santé publique, dont entre autres les sentiments d'injustice sociale, de dévalorisation, de crainte et de méfiance. En se référant à d'autres projets de même nature examinés jusqu'à maintenant par le BAPE, et également aux pré-consultations menées en 2003 ainsi que les communications régulières avec les intervenants concernés, les préoccupations qui reviennent constamment sont les suivantes :

- le maintien de la qualité de vie;
- les nuisances appréhendées (santé, bruit, odeurs, poussières, paysage);
- la circulation des camions comme principale préoccupation (nombre, vitesse, sécurité, dommages aux routes);
- les risques de contamination des eaux souterraines;
- les effets des opérations sur les activités voisines (tourisme, agriculture, etc.);
- le contexte régional de gestion des matières résiduelles (pratiques de récupération, provenance de matières résiduelles de l'extérieur).



# Impacts, risques et nuisances

## Identifier les sources

### Les impacts évalués

Une méthode rigoureuse a été utilisée pour évaluer les impacts du projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie sur son environnement. Ces impacts sont essentiellement liés aux activités d'aménagement, ainsi qu'à l'exploitation des nouvelles cellules du L.E.T.

L'évaluation des impacts s'appuie sur l'analyse des modifications causées au milieu physique, tel que l'eau, l'air et le sol. Les impacts sont alors décrits, soit selon la nature de la modification subie (positive ou négative), la durée de la perturbation (longue, moyenne ou courte), l'étendue territoriale (régionale, locale ou ponctuelle), soit selon son intensité (très forte, forte, moyenne, faible et non significative).

Les impacts sont par la suite classés selon quatre catégories (tableau 5). Les « impacts majeurs » ont des répercussions très fortes sur le milieu et peuvent difficilement être atténués. Les « impacts moyens » ont des répercussions appréciables sur le milieu, mais peuvent

toutefois être atténués par des mesures spécifiques. Les « impacts mineurs » ont des répercussions sur le milieu, ces dernières sont réduites et exigent ou non l'application de mesures d'atténuation. Finalement, les impacts dits non significatifs ont des répercussions sans conséquences notables.

Une fois l'importance des impacts déterminée, les mesures d'atténuation sont identifiées permettant l'intégration la plus harmonieuse possible du projet dans le milieu récepteur. Une synthèse des modifications du milieu physique est présentée au tableau 6. Cette synthèse décrit les mesures d'atténuation retenues pour minimiser les perturbations du milieu physique. Le tableau 7 fait ensuite la synthèse des impacts du projet ainsi que des mesures d'atténuation envisagées.

Tableau 2 Matrice d'identification des impacts potentiels

	Modifications		Impacts sur le milieu																					
	Milieu physique		Milieu naturel						Milieu humain															
			Utilisation du sol																					
	Profil et pente d'équilibre du sol	Qualité du sol	Qualité des eaux de surface et souterraines	Ruissellement et infiltration	Qualité de l'air	Peuplements forestiers	Milieux humides	Faune terrestre et avienne	Faune semi-aquatique, ichtyofaune et herpétofaune	Plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	Agriculture	Activités récréotouristiques	Utilisation du sol projetée	Routes	Circulation routière	Approvisionnement en eau	Santé et sécurité	Salubrité	Odeurs	Ambiance sonore (bruit)	Préoccupations sociales	Économie régionale	Archéologie	Paysage
Déboisement et décapage			✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓									✓	✓	✓	✓	✓
Aménagement des ouvrages en terre	✓			✓	✓			✓												✓		✓	✓	
Aménagement des ouvrages connexes	✓			✓	✓			✓																
Aménagement, remplissage et fermeture du site	✓	✓	✓	✓	✓					✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Traitement du lixiviat			✓					✓												✓				
Rejet du lixiviat traité		✓	✓					✓						✓	✓						✓			
Gestion des eaux de surface			✓	✓		✓		✓	✓							✓					✓			
Émissions de biogaz				✓												✓		✓			✓			
Émissions des torchères				✓												✓		✓			✓			
Transport des matériaux de construction et des matières résiduelles				✓			✓					✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Présence du L.E.T.							✓		✓	✓	✓									✓				✓
Présence de résidus volants												✓				✓				✓				✓
Présence de vermine		✓	✓					✓							✓	✓				✓				
Réhabilitation du site				✓		✓		✓			✓	✓								✓	✓			✓

Tableau 3 Grilles d'appréciation globale des impacts

Durée	Étendue	Intensité				
		Non significative	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
Courte	Ponctuelle	Non significatif	Mineur	Mineur	Mineur	Moyen
	Locale	Non significatif	Mineur	Mineur	Moyen	Moyen
	Régionale	Non significatif	Mineur	Moyen	Moyen	Majeur
Moyenne	Ponctuelle	Non significatif	Mineur	Mineur	Moyen	Moyen
	Locale	Non significatif	Mineur	Moyen	Moyen	Majeur
	Régionale	Non significatif	Mineur	Moyen	Majeur	Majeur
Longue	Ponctuelle	Non significatif	Mineur	Moyen	Moyen	Majeur
	Locale	Non significatif	Mineur	Moyen	Majeur	Majeur
	Régionale	Non significatif	Moyen	Majeur	Majeur	Majeur

Tableau 4 Synthèse des modifications du milieu physique

Profil et pente d'équilibre	Aménagement des ouvrages en terre, aménagement des ouvrages connexes, aménagement, exploitation et fermeture du site	Modification du profil et de la pente d'équilibre	Moyenne	De manière à limiter le transport des sédiments hors site, installer au besoin une barrière à sédiments au pourtour de la zone des travaux, où la végétation sera décapée. Assurer l'entretien régulier de la barrière.
Qualité des sols	Aménagement, remplissage et fermeture du L.E.T., gestion du lixiviat, déversement accidentel, présence de vermine (goélands)	Contamination potentielle des sols	Mineure	
Qualité de l'air	Émissions de biogaz (source de surface)	Concentration des SRT et COV dans l'air ambiant	Moyenne	Placer un recouvrement intermédiaire le plus étanche possible et optimiser le captage des biogaz.
	Émissions des torchères	Concentration des gaz	Non significative	Développer de façon optimale la valorisation énergétique des biogaz.
	Émissions dues aux travaux et véhicules	Concentrations des particules et gaz	Mineure	Utiliser des abats poussières sur les chemins en terre. Recouvrir les chemins principaux d'un matériau limitant les émissions de poussières et au besoin utiliser un abat poussière.
Qualité des eaux de surface et souterraines	Déboisement et décapage, gestion du lixiviat, aménagement, remplissage et fermeture du lieu d'enfouissement (fuites de lixiviat), gestion des eaux de surface, émissions des biogaz, déversement accidentel, présence de vermine	Contamination potentielle des eaux de surface et souterraines	Non significative	Maintenir un système de traitement de l'eau performant permettant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• maintenir une capacité d'entreposage temporaire du lixiviat permettant un stockage d'environ deux mois;</li> <li>• s'assurer de maintenir un programme efficace d'effarouchement des goélands;</li> <li>• maintenir un étang de sédimentation permettant de capter les eaux de surface et de permettre le dépôt des matières en suspension avant leur rejet au milieu récepteur;</li> </ul>
Ruissellement et infiltration	Déboisement et décapage, aménagement des ouvrages en terre, aménagement des ouvrages connexes, aménagement, exploitation et fermeture du L.E.T., gestion des eaux de surface, réhabilitation du site	Modification du ruissellement et de l'infiltration	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• installer si requis au pourtour de la zone des travaux, préalablement au décapage des sols, des barrières à sédiments et en assurer l'entretien.</li> </ul>

Figure 1 Grille d'évaluation des impacts

Modifications associées à l'exploitation du L.E.T.

Milieu physique	Sol	Profil et pente d'équilibre	Majeure
		Contamination potentielle des sols	Moyen
	Air	Concentration des SRT et COV dans l'air ambiant	Majeure
		Concentration des gaz issus des torchères	Non significative
		Concentration des particules et des gaz d'échappement des véhicules	Moyen
	Eau	Contamination potentielle des eaux de surface et souterraines	Non significative
		Ruissellement et infiltration	Moyen

Sans mesures d'atténuation  
Avec mesures d'atténuation

Impacts associés à l'exploitation du L.E.T.<sup>1</sup>

Milieu naturel	Végétation	Perte de peuplements forestiers	Positif	Négatif
		Perte de milieux humides	Majeur	Majeur
		Perte d'individus d'espèces floristiques susceptibles d'être désignées, menacées ou vulnérables	Positif	Positif
	Faune	Perte d'habitat de la faune terrestre et avienne	Positif	Positif
		Risque de prédation pour certaines espèces d'oiseaux	Positif	Positif
		Dérangement de la faune	Positif	Positif
		Perte d'habitat de la faune semi-aquatique	Positif	Positif
		Perte d'habitat de l'herpétofaune	Majeur	Majeur
Milieu humain	Utilisation du sol	Perte d'usage de 72 ha du milieu boisé	Positif	Positif
		Perte d'usage de 86 ha de terres en zone agricole	Positif	Majeur
	Activités récréotouristiques	Dérangement des activités récréotouristiques	Positif	Positif
	Utilisation du sol projetée	Modification du plan de zonage de Sainte-Sophie	Positif	Positif
		Récupération du terrain à des fins agricoles, forestières ou récréotouristiques	Majeur	Majeur
	Circulation routière	Augmentation de l'achalandage lors de la construction des cellules	Positif	Positif
	Salubrité	Risque de perturbation de la salubrité publique	Positif	Positif
	Odeurs	Odeurs associées à des événements ponctuels	Majeur	Majeur
		Odeurs provenant des activités normales d'exploitation	Majeur <sup>2</sup>	Majeur <sup>2</sup>
	Ambiance sonore	Augmentation du niveau de bruit	Positif	Positif
Économie régionale	Retombées économiques	Majeur	Majeur	
Paysage	Impact visuel	Positif	Positif	

<sup>1</sup> Cette grille est basée sur les sources générant les pires impacts sur le milieu

<sup>2</sup> Mineur pour la zone d'étude et moyen pour la résidence 1

Positif	Négatif
Majeur	Majeur
Moyen	Moyen
Mineur	Mineur
Non significatif	Non significatif

Tableau 5 Les impacts potentiels et résiduels

Composante	Source de l'impact	Impact	Importance
<b>Milieu naturel</b>			
Peuplement forestier	Déboisement et décapage	Perte de peuplements forestiers : 72 ha de boisé 31 ha de friche	Mineur
Milieux humides	Déboisement et décapage, gestion des eaux de surface	Perte de milieux humides : 3,03 ha de tourbière boisée 0,5 ha de marécages isolés	Moyen
Espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (dryoptère de Clinton, woodwardie de Virginie et fimbriostyle d'automne)	Déboisement et décapage, gestion des eaux de surface	Pertes d'individus d'espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	Mineur
Faune terrestre et avienne	Déboisement et décapage, présence du L.E.T.	Perte d'habitat de la faune terrestre et avienne	Mineur
	Présence de vermine (goélands)	Risque de prédation pour certaines espèces d'oiseaux	Mineur
	Déboisement et décapage, aménagement des ouvrages en terre, aménagement des ouvrages connexes, aménagement, remplissage et fermeture du L.E.T., transport des matériaux et des matières résiduelles	Dérangement de la faune	Mineur
Faune semi-aquatique, herpétofaune et ichtyofaune	Déboisement et décapage, aménagement des ouvrages en terre et des ouvrages connexes, aménagement, remplissage et fermeture du L.E.T. et rejets liquides	Perte d'habitat de la faune semi-aquatique	Mineur
	Déboisement et décapage	Perte d'habitat de l'herpétofaune	Moyen
	Aménagement des ouvrages en terre et connexes, gestion des eaux de surface, émissions de biogaz, gestion du lixiviat	Perturbation de l'habitat aquatique	Mineur
<b>Milieu humain</b>			
Milieu boisé	Déboisement et décapage	Perte d'usage de 72 ha de milieu boisé	Mineur
Milieu agricole	Présence du L.E.T.	Perte d'usage de superficie agricole dans la zone agricole permanente de la municipalité (86 ha)	Mineur
Activités récréotouristiques	Déboisement et décapage, aménagement, remplissage et exploitation du L.E.T., présence du L.E.T.	Dérangement des activités récréotouristiques	Mineur
Utilisation du sol projetée	Présence du L.E.T.	Modification du plan de zonage de Sainte-Sophie	Mineur
	Réhabilitation du site	Récupération du terrain à des fins agricoles, forestières ou récréotouristiques	Positif mineur

Mesures d'atténuation	Impact résiduel
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter le déboisement aux aires requises pour les travaux de chaque phase et maintenir une lisière boisée le long de la bordure ouest de la zone tampon;</li> <li>• reboiser la périphérie de la zone tampon;</li> <li>• effectuer les travaux de coupe de façon graduelle au fur et à mesure du développement;</li> <li>• récupérer les branches et ramilles des arbres en vue d'en faire du paillis à réutiliser sur le site;</li> <li>• récupérer les bois marchands et les offrir au marché pour valorisation;</li> <li>• revégéter le L.E.T. lors des travaux de réhabilitation.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter la profondeur du fossé de drainage de manière à ne pas affecter la hauteur de la nappe superficielle;</li> <li>• si nécessaire, installer un petit ouvrage de contrôle en aval qui permette de retenir ou d'évacuer l'eau selon les besoins.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant le début des travaux, bien délimiter et baliser la zone de déboisement le long de la limite sud de la future aire d'exploitation. Installer des rubans, des clôtures à neige ou tout autre moyen permettant d'identifier clairement les limites à ne pas dépasser.</li> <li>• Effectuer un contrôle très serré de la circulation et des travaux à proximité de la tourbière boisée.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer le déboisement si possible en dehors des périodes de nidification et d'élevage des jeunes oiseaux, préférablement l'automne ou l'hiver.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le programme de suivi de la population de goélands et s'assurer qu'il n'y ait pas de nidification sur le site;</li> <li>• maintenir le programme d'effarouchement des goélands;</li> <li>• limiter l'étendue du front d'opération au strict minimum requis pour les opérations quotidiennes;</li> <li>• recouvrir rapidement le front d'opération et implanter de la végétation arbustive et/ou afin d'empêcher les goélands de fréquenter le site à titre d'aire de repos.</li> </ul>	Non-significatif
	Mineur
	Mineur
	Moyen
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les travaux n'obstruent pas un cours d'eau, ne serait-ce que pour de courtes périodes; le cas échéant, nettoyer le cours d'eau touché et retirer tout débris;</li> <li>• assurer un contrôle plus rigoureux de la gestion des lixiviats lors des épisodes d'étiage sévère.</li> </ul>	Non-significatif
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter le déboisement aux aires requises pour les travaux par phase et reboiser la périphérie de la zone tampon;</li> <li>• récupérer les bois marchands et les offrir au marché pour valorisation.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder au décapage de l'horizon des sols organiques et les entreposer en vue de les utiliser lors de la renaturalisation;</li> <li>• initier les discussions avec la communauté agricole en vue de déterminer les modalités entourant la question de l'utilisation non agricole du lot 1 692 604.</li> </ul>	Positif mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• À titre de soutien aux activités récréotouristiques, maintenir le droit de passage de la piste équestre dans la zone tampon le long de la 1<sup>re</sup> Rue et de la montée Lafrance en prévoyant un écran visuel boisé;</li> <li>• relocaliser le chalet équestre et le relais de VTT;</li> <li>• informer au préalable les utilisateurs des infrastructures récréotouristiques sur les travaux prévus et installer une signalisation adéquate;</li> <li>• continuer de soutenir les activités récréotouristiques en fournissant un soutien technique aux clubs locaux;</li> <li>• prévoir lors de la réhabilitation finale une intégration des sentiers équestres sur le site.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir les mécanismes de discussion avec la communauté agricole en vue d'établir une compensation pour la perte d'usage agricole tenant compte du potentiel de valorisation des terres visées.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer un plan de réhabilitation en collaboration avec les autorités concernées.</li> </ul>	Positif mineur

Tableau 5 Les impacts potentiels et résiduels (suite)

Composante	Source de l'impact	Impact	Importance
<b>Milieu humain</b>			
Circulation routière	Transport des matières résiduelles et des matériaux de construction	Augmentation de l'achalandage lors de la construction des cellules	Mineur
Salubrité	Aménagement, remplissage et fermeture du L.E.T., transport des matériaux et des matières résiduelles, présence de résidus volants, présence de vermine	Impact sur la salubrité	Mineur
Odeurs	Émissions de biogaz	Odeurs associées à des événements ponctuels	Moyen
		Odeurs provenant des activités normales d'exploitation	Mineur (zone d'étude) Moyen (résidence 1)
Ambiance sonore (bruit)	Travaux d'agrandissement et/ou exploitation du L.E.T.	Augmentation du niveau de bruit	Mineur
Économie régionale	Aménagement, remplissage et fermeture du L.E.T., transport des matériaux et des matières résiduelles, valorisation du biogaz	Retombées économiques	Positif majeur
Paysage	Déboisement et décapage, aménagement, remplissage et fermeture du L.E.T., présence du L.E.T., présence de débris légers, réhabilitation du site	Impact visuel	Mineur

Mesures d'atténuation	Impact résiduel
<ul style="list-style-type: none"> <li>Concernant le feu de signalisation de l'intersection entre la route 158 et le chemin Val-des-Lacs, une légère modification de la répartition de temps de vert serait souhaitable afin de répondre à la nouvelle distribution de débits, notamment en période de pointe de l'après-midi;</li> <li>assurer un suivi avec les résidents du voisinage afin d'évaluer les impacts réels de la première phase de construction.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir les liens avec les citoyens et la communauté au moyen du comité de vigilance de façon à bien comprendre et répondre aux préoccupations.</li> <li>enregistrer et traiter promptement les plaintes des citoyens;</li> <li>procéder à l'application d'abat-poussières sur les aires des travaux et contrôler la vitesse des camions;</li> <li>s'assurer que tous les camions non fermés sont munis de bâches;</li> <li>recueillir régulièrement les débris légers aux environs du site et sur le chemin Val-des-Lacs;</li> <li>s'assurer d'un entretien régulier des voies d'accès sur le site pour limiter les émissions de poussières;</li> <li>maintenir le programme d'effarouchement des goélands.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des procédures et un calendrier de travail permettant de minimiser l'émission des biogaz et en particulier réduire au minimum le temps et la surface d'excavation lors de la pose ou la réparation des conduites enfouies dans les matières résiduelles et effectuer les travaux lors de conditions atmosphériques favorisant une bonne dispersion;</li> <li>installer un système de neutralisation d'odeur pour rabattre les biogaz au sol lors des travaux d'excavation;</li> <li>installer un dispositif de mesure et de suivi des biogaz;</li> <li>assurer un suivi des perceptions des odeurs au voisinage afin de valider l'efficacité des mesures.</li> </ul>	Mineur
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des méthodes de recouvrement alternatif permettant d'augmenter la dégradation du biogaz à travers la couche de recouvrement;</li> <li>assurer un suivi des perceptions des odeurs au voisinage afin de valider l'efficacité des mesures.</li> </ul>	Mineur (zone d'étude) Moyen pour la résidence 1
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir les silencieux des équipements en bon état;</li> <li>maintenir les voies d'accès bien nivelées afin de réduire les bruits d'impact des camions;</li> <li>mettre en place un écran acoustique localisé en périphérique du L.E.T. préalablement aux travaux d'aménagement. Cet écran complètera un écran actuellement construit le long de la 1<sup>re</sup> Rue.</li> </ul>	Mineur
	Positif majeur
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une berme d'au moins 4 m de hauteur le long du L.E.T. actuel et prolongée tout le long de la future aire d'exploitation. La couverture végétale initiale serait composée de plantes graminées;</li> <li>mettre en place un écran temporaire pendant l'exploitation le long de la 1<sup>re</sup> Rue;</li> <li>mettre en place d'un alignement de conifères au sommet de la berme, permettant de créer un écran végétal supplémentaire efficace tout au long de l'année.</li> <li>conserver une zone boisée d'une largeur minimale de 11 m le long de la montée Lafrance;</li> <li>implanter rapidement une couverture végétale sur le côté extérieur de la berme et la pente de la zone d'enfouissement faisant face au rang Sainte-Marguerite;</li> <li>mettre en place un écran temporaire pendant l'exploitation le long de la montée Lafrance, vis-à-vis du rang Sainte-Marguerite;</li> </ul>	Mineur

## Les risques à la santé

L'exploitation du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie se divise en trois phases : la construction, l'aménagement et l'exploitation. Les activités reliées à l'exploitation et à la fermeture du lieu d'enfouissement sont susceptibles d'entraîner des effets sur la santé des populations avoisinantes si des mesures de protection adéquates ne sont pas mises en place.

Durant les travaux de construction ou d'aménagement, le bruit et la poussière sont généralement les facteurs qui affectent la qualité de vie des voisins. Les effets possibles sur la santé associés à la phase d'exploitation tout comme à la phase de fermeture ont trait à la génération des eaux de lixiviation et des biogaz provenant de la décomposition des matières résiduelles.

Les risques pour la santé sont liés à un contact direct entre un individu et un contaminant par les voies d'exposition telles que l'inhalation, l'ingestion ou le contact cutané. Le niveau du risque varie selon la concentration du contaminant, la durée et la fréquence d'exposition.

Les possibilités de contacts directs de la population avec les sols et les matières enfouies sont considérées comme négligeables, puisque le lieu d'enfouissement

de Sainte-Sophie est peu accessible et situé dans un secteur à faible concentration de population. Les deux voies d'exposition directe sont l'air et l'eau. Le potentiel de contamination pour l'air provient de l'émission de composés organiques volatils (COV) ainsi que de la génération des biogaz, tandis que celui pour l'eau est relié à la présence de substances toxiques et pathogènes dans les eaux de lixiviation.

En raison des mesures de sécurité prévues dans l'aménagement du lieu d'enfouissement et des mesures de contrôle mises en place durant son exploitation, les risques potentiels à la santé sont très faibles, voire inexistants. Ainsi, le captage de la plus grande proportion des biogaz produits, combiné à leur traitement et à leur valorisation énergétique élimine la possibilité qu'ils se retrouvent dans l'air respiré par les voisins du site. De la même façon, le confinement étanche du lieu d'enfouissement, la collecte, la recirculation d'une partie des eaux de lixiviation à l'intérieur du site, le traitement biologique de ces eaux avant leur rejet dans le milieu, sont autant de précautions visant à minimiser l'exposition de la population aux substances contenues dans le lixiviat. L'exposition possible du voisinage via l'ingestion d'eau de surface ou souterraine potentiellement contaminée est considérée faible en raison des mesures d'atténuation prévues.

Tableau 6 Risques potentiels à la santé

Sources	Risques	Exposition	Effets potentiels
Biogaz	Explosion	Travailleurs	Accidents, blessures, décès, dommages
	Toxicité (COV)	Travailleurs, voisins	Court terme : Irritations (yeux, voies respiratoires) Long terme : Fatigue, nervosité, irritations Troubles nerveux et digestifs Atteintes au foie et aux reins Cancers
Lixiviat	Toxicité Métaux lourds organiques	Eau potable	Dommages aux reins, troubles olfactifs, lésions cutanées, cancers, troubles digestifs et nerveux, etc.
	Contaminations pathogènes	Eau potable	Infections Diarrhées, nausées, etc.

## Les nuisances

Le bruit, les odeurs, la présence d'animaux et la poussière sont des nuisances habituellement liées à la présence de lieux d'enfouissement. Ces nuisances suscitent comme risques à la santé, des inconvénients et du stress pour le voisinage.

Par exemple, certaines odeurs provoquées par la concentration de composés soufrés dans l'air, peuvent quelques fois causer des symptômes réels de malaises, tels que des maux de tête, des nausées, des irritations aux yeux et à la gorge chez certains individus plus sensibles. Ces malaises sont souvent accrus par des réactions d'ordre psychologique des personnes exposées. Ils sont alors identifiés par les experts comme des impacts psychosociaux. Ces réactions psychologiques sont notamment la nervosité, la fatigue, les troubles digestifs, les dérangements intestinaux, l'anxiété et l'irritabilité.

Pour minimiser les effets sur la santé associés aux impacts psychosociaux, WM a établi un mécanisme de communication lui permettant d'échanger régulièrement avec la population environnante. C'est ainsi que des avis ou des notes d'information sont expédiés aux voisins en cas de situation exceptionnelle. Le recouvrement rapide des matières résiduelles, le choix de conditions climatiques favorables pour certaines activités sur le site et le recours à des technologies de masquage ou de destruction des odeurs sont parmi les mesures déjà en place.

# Atténuations et suivis

## *Pallier aux éventualités*

### Des opérations diligentes

L'identification et l'évaluation des impacts du projet de développement du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie ont permis à WM de connaître les aspects qui nécessitent une attention particulière et de mettre en œuvre les mesures visant à les atténuer. Ces mesures sont précisées aux tableaux 6 et 7. Ces mesures concernent notamment un contrôle diligent des activités de construction et des opérations sur le lieu d'enfouissement, des précautions spéciales pour éviter les poussières, les odeurs et le bruit, des interventions tels que des ensemencements et des plantations pour créer des écrans visuels et minimiser les atteintes aux paysages.

Ainsi, il ressort de l'étude d'impact du projet de développement du lieu d'enfouissement, que les modifications physiques sont locales et varient de mineures à moyennes pour les sols, l'air et les eaux. Afin de protéger l'environnement physique sur et aux alentours du site, les meilleures technologies seront utilisées.

Malgré les mesures et les précautions qui seront prises tant durant la construction que pendant l'exploitation, le projet entraînera des perturbations locales mineures de même que certains inconvénients au voisinage. Par exemple, la circulation routière augmentera lors des phases de construction mais elle sera de courte durée, sur environ une dizaine de jours. La salubrité des lieux sera strictement contrôlée; par exemple, des précautions seront prises pour éviter la dispersion des débris autour du lieu d'enfouissement, entre autres, grâce à l'installation d'une clôture.

De bonnes pratiques de gestion environnementale appliquées au transport des matières résiduelles et à l'exploitation de l'ensemble du lieu d'enfouissement font aussi partie des mesures destinées à prévenir et réduire les impacts.

### Une surveillance et un suivi constants

Un programme de surveillance et de suivi environnemental existe d'ores et déjà pour la zone actuellement en exploitation sur le lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie et sera appliqué tout aussi rigoureusement pour la zone envisagée dans le projet de développement. Ce programme sera opérationnel dès le début du projet et se poursuivra pendant les différentes étapes, soit la période de construction, d'aménagement et d'exploitation du site, mais aussi après sa fermeture. Les mesures mises en place visent à vérifier et à maintenir à leur plus haut niveau les performances environnementales du lieu d'enfouissement et des technologies utilisées. Elles permettent de vérifier l'efficacité de l'ensemble des ouvrages de confinement et de contrôle des eaux et des gaz.

Le programme satisfait et surpasse les exigences du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* du MDDEP. Il s'articule autour d'un suivi régulier et accru des eaux de surface et des eaux souterraines, des eaux de lixiviation et des biogaz produits par l'enfouissement de matières résiduelles. Le programme de suivi et de surveillance vise aussi à assurer le maintien de la qualité de l'air. Il permet de constater les performances des équipements en place, de vérifier l'efficacité des interventions, de mesurer l'évolution de la situation et de détecter toute détérioration du milieu. Ce programme de surveillance est complété par le programme de suivi acoustique, qui sera mis en place, afin de s'assurer du respect des normes en vigueur et de valider l'évaluation des impacts. Il inclut l'échantillonnage du bruit sur une durée d'une heure pour chacun des points de mesures préalablement identifiés.

Toutes les mesures effectuées et les résultats des analyses sont par ailleurs conformes aux lignes directrices du *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyse environnementale* publié par le MDDEP et lui sont transmis dans les délais requis dans un rapport incluant les méthodes d'échantillonnage et attestant de leur conformité avec les règles applicables.

Le programme d'atténuation des nuisances

D'importants moyens sont continuellement mis en œuvre pour atténuer, voire éviter, de façon efficace, les nuisances causées par la présence et l'exploitation du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie, tels que les odeurs, les goélands, le bruit, la circulation des camions ainsi que les heures d'ouverture et d'opération du site.

En ce qui concerne la gestion des odeurs, dès 2003, le BAPE recommandait la mise en place d'un réseau de distribution d'agents neutralisants d'odeurs et invitait WM à associer les membres du Comité de vigilance dans la planification de travaux d'aménagement de tranchées, pour prévenir et limiter les émissions d'odeurs. Cette collaboration a amené WM à émettre des avis lors de travaux à risques d'odeurs et à instaurer une méthode de gestion des plaintes pour régler avec diligence les problèmes périodiques d'odeurs.

En 2005, une estimation a permis de dénombrer une moyenne quotidienne d'environ 3 000 goélands à bec cerclé sur le site de WM. Cette présence est perçue comme une source de nuisance par les citoyens et est sérieusement pris en compte par l'entreprise. En 2006, des démarches entreprises entre WM et le Service canadien de la Faune (SCF) a permis de mettre en œuvre un plan d'action pour réduire les risques et les nuisances causées par la présence des goélands sur le lieu d'enfouissement et aux alentours. Ce plan comprend entre autres l'abattage sélectif des goélands. Selon les résultats du plan, une politique définitive, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un protocole d'entente entre WM et le SCF, sera élaboré.

La réduction du bruit, lié aussi bien à la circulation des camions transportant les matières résiduelles au site qu'aux activités de compactage et d'enfouissement de celles-ci, a quant à elle, été rendue possible grâce à la sensibilisation des camionneurs et à la modification des modes d'opération en soirée. Un moyen de dissuader les utilisateurs de freins moteur sur les camions a été mis à l'étude. Toutefois sa mise en œuvre nécessite la collaboration du ministère des Transports du Québec, ainsi que celle des autorités policières.

Un plan d'intervention et une inspection rigoureuse du site

Advenant une anomalie ou une défaillance, WM s'est doté d'un plan d'intervention qui permet de détecter et d'informer rapidement les autorités du problème et d'enclencher les interventions requises pour minimiser les impacts potentiels sur le milieu naturel.

#### Les étapes du plan d'intervention

- Définition préliminaire de la zone affectée;
- Délimitation précise de la zone affectée et de la problématique;
- Exécution des travaux destinés à contrôler le problème;
- Réalisation d'études destinées à solutionner définitivement le problème.

Afin d'éviter et de prévenir les problèmes éventuels pouvant survenir sur le lieu d'enfouissement, WM effectue une inspection quotidienne des installations et des technologies. Les employés en charge de l'entretien des équipements ont la responsabilité de s'assurer que les normes de l'entreprise sont respectées. Le registre et le rapport annuel produits par l'entreprise permettent de s'assurer du suivi régulier des opérations et du respect des conditions inscrites dans l'autorisation émise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui reçoit le document chaque année au plus tard le 31 mars.

Un plan d'urgence

En cas d'urgence, WM a élaboré un plan qui prévoit d'alerter les responsables de la compagnie et de la communauté selon la gravité de l'événement. Le plan décrit les directives et les interventions requises en cas de déversement, d'incendie ou de tout autre accident créant une situation d'urgence, ainsi que les responsabilités de l'équipe d'intervention, soit l'Équipe de coordination des mesures d'urgence.

Le plan inclut la liste des principaux intervenants à contacter en cas d'urgence et comprend notamment les numéros de téléphone du personnel responsable, des ressources externes, telles que les pompiers, policiers et hôpitaux, ainsi que les fournisseurs locaux et régionaux de services d'urgence. De plus, WM s'est doté des ressources matérielles nécessaires à toutes interventions d'urgence, telles qu'un camion citerne, un système d'extinction, du matériel de nettoyage, un système d'alarme et de communication ainsi qu'un poste de premiers soins et une salle d'urgence.

# Vigilance communautaire et citoyenne

## *Une collaboration constructive*

WM s'est engagé à gérer son L.E.T de manière transparente. Cet engagement se traduit par des échanges ouverts et une étroite collaboration avec la communauté. Le maintien de relations harmonieuses et de contacts assidus avec les voisins du lieu d'enfouissement fait partie intégrante des engagements de WM à l'égard des communautés où l'entreprise oeuvre. Le programme de vigilance communautaire mis en place se situe dans ce contexte.

### Les comités de citoyens

Des échanges constructifs avec la communauté locale ont été développés au fil des ans, par la mise sur pied de comités de citoyens, soit le Comité de suivi de l'eau potable de Sainte-Anne-des-Plaines et le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie. Ces Comités rassemblent des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants du secteur de la santé et des gens d'affaires. Des représentants d'organismes gouvernementaux et des experts techniques s'y joignent au besoin.

#### Le Comité sur l'eau potable de Sainte-Anne-des-Plaines

Le Comité sur l'eau potable de Sainte-Anne-des-Plaines (CSAP) a été mis en place à la suite d'un protocole signé en août 2003 entre la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et WM. Ce protocole vise le suivi de l'évolution de la qualité de l'eau souterraine, ainsi que la mise en œuvre et l'efficacité des mesures correctives mises en place par WM.

#### Les étapes du plan d'intervention

##### Les responsabilités du CSAP

- Faire le suivi des résultats d'échantillonnage des eaux souterraines;
- Discuter des mesures mises en œuvre;
- Vérifier les puits du voisinage.

Au cours des rencontres du CSAP, les résultats des analyses de suivi de la qualité des eaux souterraines sont passés en revue et des recommandations sont faites par les membres du comité. Les procès-verbaux des rencontres sont par la suite transmis aux membres du Comité ainsi qu'au MDDEP.

#### Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie, mis en place en février 2004, a une représentativité qui permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, des échanges riches en points de vue et une évaluation équilibrée des problèmes soulevés. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement.

#### Les étapes du plan d'intervention

##### Le mandat du comité de vigilance

- Faire des recommandations au gestionnaire pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Parmi les nombreux sujets abordés par le Comité, les dossiers principaux sont les plaintes des citoyens, le traitement des biogaz et des eaux, les nuisances et impacts environnementaux, tels que la qualité de l'air, etc. D'autres sujets tels que la sécurité du camionnage (surveillance et sensibilisation des camionneurs), le traitement des eaux usées, le projet de développement et la consultation sur ses impacts, les activités de fermeture et de suivi de la phase I, en font également partie.

Le Comité informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités, à travers ses comptes rendus de réunions qui sont disponibles dans les bureaux de la MRC et les municipalités de Sainte-Sophie, de Sainte-Anne-des-Plaines et de Saint-Hippolyte.

## Les mesures sociales

Découlant de ses engagements et à la suite des recommandations du BAPE, ainsi qu'aux résultats des préconsultations tenues en 2003, WM a mis en place un programme de mesures sociales visant l'intégration harmonieuse de ses activités dans le milieu. Les préconsultations tenues dans le cadre du présent projet contribueront à améliorer les mesures déjà en place. La création des comités de citoyens entre dans le cadre de ces mesures sociales, parmi lesquelles on retrouve :

- les avis lors de travaux susceptibles de produire des odeurs;
- le suivi des perceptions des odeurs auprès du voisinage;
- la mise en œuvre de mesures compensatoires pour la perte de terres agricoles, avec la signature d'un protocole d'entente entre WM et la MRC de La Rivière-du-Nord;
- l'engagement de WM au sein de la communauté.



2535, 1<sup>ère</sup> rue  
Sainte-Sophie (Québec)  
J5J 2R7  
450 431-2313

# Lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Projet de développement

## **Atelier thématique 2** ***Impacts et mesures d'atténuation***

Tenu à la Salle du Club Optimiste  
de Sainte-Sophie

Le 13 décembre 2007

## **Compte-rendu**

par :



1325, av. Charles-Huot  
C.P. 42008, succ. Saint-Louis  
Québec (Québec)  
G1W 4Y3

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>ACCUEIL DES PARTICIPANTS .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>RETOUR SUR L'ATELIER DU 15 NOVEMBRE .....</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>PRÉSENTATION DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION .....</b>	<b>4</b>
3.1	Les impacts liés au projet.....	4
3.2	Les mesures d'atténuation .....	7
<b>4</b>	<b>PAUSE.....</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>QUESTIONS ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>DIVERS ET ÉVALUATION DU PROCESSUS .....</b>	<b>14</b>

### ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Ordre du jour
ANNEXE 3	Présentation : Photographies – Visite du site d'enfouissement d'Halifax
ANNEXE 4	Présentation : <i>Impacts et mesures d'atténuation</i>

## 1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

La réunion débute à 19 h 05.

M. André Delisle, président de *Transfert Environnement* et animateur de l'atelier, souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter. Il présente l'ordre du jour (Annexe 2) et explique le déroulement de la soirée. Il mentionne que la fiche d'information et le compte rendu de l'Atelier 1 sur les besoins et les technologies sont disponibles à l'entrée. La liste des présences est présentée à l'annexe 1.

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques de Waste Management (WM), souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que l'atelier a pour but d'instaurer un dialogue avec les intervenants concernés par le projet afin d'obtenir leurs commentaires et suggestions à ce sujet. Il conclut en énumérant les sujets qui seront abordés au cours de l'atelier.

## 2 RETOUR SUR L'ATELIER DU 15 NOVEMBRE

M. Dussault mentionne que certaines questions ont été posées lors de l'atelier du 15 novembre dernier et qu'à ce moment WM n'avait pas les réponses. Il ajoute que WM dispose désormais de l'information nécessaire afin d'y répondre.

M. Dussault rappelle une à une les cinq questions en y répondant. D'abord, pour la question, «Est-ce que l'achalandage et le nombre de camions vont augmenter avec l'agrandissement ?», il mentionne que ce sera M. Pierre Légaré de la firme TECSULT qui y répondra un peu plus tard lors de sa présentation sur les impacts du projet. À la question, «Est-ce que des mesures seront prises à l'égard de la circulation sur le chemin Val-des-Lacs et la 1ère Rue ?», M. Dussault laisse M. Légaré répondre. À la question, «Quel est le pourcentage en provenance de chacune des régions desservies par le site de Sainte-Sophie ?», M. Dussault répond qu'il s'agit de 23 % pour la Ville de Montréal, de 44 % pour le secteur de Laval, de 12 % pour la région des Laurentides, de 2 % pour Lanaudière, de 18 % pour la Montérégie et de 1 % pour l'Outaouais.

À la suite de son intervention, les commentaires et questions suivantes sont formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>La Communauté métropolitaine de Montréal ne comprend pas Laval ?</i>	Pour le présent exercice, la CMM a été morcelée, car elle couvre Laval, une partie importante des Laurentides et de Lanaudière.

À la question, «Quel est le taux de récupération pour chacune des municipalités desservies par WM ?», M. Dussault mentionne qu'il est difficile de répondre à cette question étant donné qu'il n'y a pas de portrait à jour de la récupération pour chacune des municipalités. Il ajoute que le pourcentage publié par Recyc-Québec pour l'ensemble du Québec est de 52 % et que pour le secteur municipal, le taux de valorisation est de 32 %. Il ajoute qu'un document sur la CMM sera bientôt mis en ligne à ce sujet, ce qui permettra d'avoir de meilleurs indices de performance pour les municipalités de ce territoire. À la dernière question, «Est-ce qu'il y a des endroits où un tri est fait directement avant l'enfouissement au site ?», M. Dussault répond que c'est le cas à Halifax en Nouvelle-Écosse et qu'une visite a été effectuée à cet endroit par WM.

Il cède la parole à M. Daniel Brien, directeur des lieux d'enfouissement de WM, qui présente la démarche et l'explique à l'aide de photographies. (Annexe 3)

À la suite de cette intervention, les questions et commentaires suivants sont formulés :

<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Est-ce que ce site est plus avancé technologiquement que le Centre de tri de Lachute ?</i>	En fait, ce n'est pas la même chose. À Halifax, il y a bel et bien une collecte sélective des matières recyclables qui est effectuée à partir des résidences par le biais de bacs bleus. Mais, en plus, au site d'enfouissement, et c'est ce qui est particulier, un second tri est effectué à même les matières résiduelles afin de trier dans les sacs verts ce qui est recyclable.
<i>Le Centre de tri de Lachute utilisait ce principe au début ?</i>	Non, à Lachute ce sont les matières recyclables qui proviennent directement des bacs bleus qui sont triées. Il s'agit de matières recyclables mélangées qui sont ensuite triées par catégorie de matière.
<i>Au site d'Halifax, est-ce bien les matières compostables qui servent de recouvrement ?</i>	En fait, les matières organiques qui sont issues du centre de tri et stabilisées, ne permettent pas d'obtenir un compost de qualité suffisante pour une utilisation sur les terres agricoles. Ces matières stabilisées sont déposées au site d'enfouissement.
<i>Les matières récupérées au site sont-elles souillées ?</i>	Plus ou moins, ils ne conservent que ce qui est encore récupérable, c'est-à-dire environ 10 % des matières.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Mais est-ce rentable ce 10 % et combien ça coûte ?</i>	Ce n'est pas rentable c'est évident, mais c'est une volonté de cette région.
<i>C'est le gouvernement provincial qui supporte cette initiative ?</i>	Oui.
<i>On fait du compostage à l'intérieur de ce site d'enfouissement ?</i>	Oui.
<i>Il n'y en avait pas un système de compostage à Sainte-Sophie avant ?</i>	Oui, mais ce n'était pas dans le même but ni pour la même chose.
<p><i>On parle d'environnement depuis tout à l'heure et il y a quelque chose qui est incompréhensible. Pourquoi est-ce que le polyéthylène ne se recycle pas, même si on est prêt à le donner ?</i></p> <p><i>Un participant mentionne qu'il existe un site sur Internet où il est possible d'afficher les matériaux du genre afin de les vendre.</i></p>	<p>En effet, il y a des matières pour lesquelles il n'existe pas de possibilités de recyclage. Un centre aux Etats-Unis accepte le polyéthylène. Mais au Québec il n'y a pas de marché pour cette matière.</p> <p>M. Dussault ajoute qu'il y a de plus en plus de matières qui n'étaient pas récupérées avant qui le sont maintenant. Le projet pilote des Entreprises Gaudreau à Victoriaville en est un bon exemple.</p>
<p><i>L'autre jour, j'avais des quantités importantes de gros ballots de plastique et chez WM on m'a dit qu'on ne pouvait pas recycler ça. Pourtant, ça se fait ailleurs. Pourquoi on n'a pas été capable de me référer au bon endroit ?</i></p>	Vous avez raison, il y a peut-être des endroits qui récupèrent le type de matières dont vous parlez, mais pas ici, localement. Cela implique donc d'acheminer les matières sur de très longues distances.
<p><i>Oui c'est certain. Mais c'est tout de même malheureux que vous ne soyez pas en mesure de donner l'information.</i></p>	<p>M. Delisle mentionne que Recyc-Québec est la source d'information tout indiquée en la matière au Québec. Parfois, il y a des projets pilotes qui récupèrent les matières en question et Recyc-Québec connaît tous ces projets.</p> <p>L'organisme a aussi les coordonnées des personnes ressources.</p>
<p><i>Si nous appelons chez WM, vous êtes en mesure de donner au moins le numéro de Recyc-Québec.</i></p>	On va s'assurer que les gens qui répondent aient le réflexe de référer les gens de Recyc-Québec.

### 3 PRÉSENTATION DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

M. Delisle mentionne que l'information contenue dans la présentation de M. Pierre Légaré de la firme qui a réalisé l'étude d'impact du projet, est disponible dans la fiche d'information sur ce thème.

M. Légaré ajoute que sa présentation est un sommaire des informations contenues dans la fiche d'information et dans le rapport de l'étude d'impact. (Voir présentation à l'annexe 4)

Les commentaires et questions suivantes sont formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Est-ce que l'information est aussi disponible sur le site Internet ?</i>	Oui, l'information est disponible en ligne sur le site de WM. M. Delisle ajoute que l'adresse est inscrite dans la fiche d'information générale sur le projet en date d'octobre 2007. Il s'agit de <a href="http://www.sainte-sophie.wm.com">http://www.sainte-sophie.wm.com</a> .

#### 3.1 Les impacts liés au projet

M. Légaré présente d'abord brièvement la zone d'étude régionale, puis locale. Il poursuit en décrivant les milieux physique, soit les eaux souterraines et de surface, biologique, c'est-à-dire la végétation et la faune, et humain, dont l'utilisation et l'affectation du sol, le zonage, la circulation routière et l'ambiance sonore à proximité du site ainsi que les préoccupations sociales. Il présente ensuite la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude d'impact et conclut avec l'évaluation des impacts environnementaux, les risques à la santé et les retombées économiques et sociales pour la région.

À la suite de cette intervention, les commentaires et questions suivantes sont formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Au niveau de l'environnement, n'êtes-vous pas en discussion avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les terres agricoles perdues en raison du projet ?</i>	M. Dussault répond que ce n'est pas avec la CPTAQ que WM est en discussion pour la mise en place de mesures compensatoires pour les terres agricoles, mais bien avec le Comité technique agricole (CTA) de la MRC de la Rivière du Nord. Une entente a été conclue et a permis de créer le Fonds de valorisation agricole.

<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>L'information est-elle disponible à ce moment ?</i>	<p>Non, elle le sera probablement en janvier 2008, puisque c'est à ce moment que l'organisme en charge du fonds sera mis sur pied.</p> <p>Le fonds sera géré par le Centre local de Développement (CLD) de la Rivière du Nord. L'organisme décidera de la manière dont seront attribuées les compensations financières et la façon dont se feront les versements.</p> <p>Vous pouvez faire partie de cet organisme si cela vous intéresse, puisqu'il sera composé de bénévoles en provenance de différents secteurs, c'est-à-dire autant du secteur agricole que du secteur municipal.</p>
<i>C'est beau de penser à compenser, mais ce sont tout de même des terres perdues.</i>	<p>Le travail de l'organisme consiste à trouver les mesures adéquates pour compenser les terres agricoles perdues en raison du projet de WM. Les terres ne pourront plus être utilisées pour l'agriculture, mais elles pourront l'être réutilisées à d'autres fins.</p> <p>Le deuxième volet du projet est l'utilisation et la valorisation des biogaz. Le deuxième engagement de WM en termes de compensation porte sur l'utilisation de l'excédant des biogaz à des fins agricoles. C'est une autre belle compensation.</p>
<i>Quel est le pourcentage des biogaz produits envoyés chez Cascades ?</i>	<p>Actuellement, 100 % des biogaz sont acheminés chez Cascades.</p>
<i>Quand il y a une diminution de la demande, qu'est-ce qui se produit avec les biogaz ?</i>	<p>Ils sont brûlés dans les torchères si Cascades ne les prend pas au complet.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>Quelle proportion des biogaz a été envoyée chez Cascades au cours de la dernière année par exemple ?</i></p> <p><i>Un participant mentionne que chez Cascades, c'est 95 % des biogaz de chez WM qui sont acheminés lorsque les machines sont fermées, sinon c'est 100 % en d'autres temps.</i></p>	<p>Tout le biogaz a été acheminé.</p>
<p><i>Je constate en survolant le site que la torchère servant à brûler les biogaz est toujours allumée.</i></p>	<p>M. Brien mentionne qu'il ne faut pas oublier que la torchère s'allume dès qu'un infime surplus de biogaz nécessite d'être ventilé. La torchère est souvent éteinte pendant des semaines. Par exemple, en ce moment, la torchère n'a pas été en marche depuis une semaine complète.</p> <p>M. Lacombe ajoute que la torchère ne peut s'allumer et s'éteindre dans de courts délais. Il faut qu'elle fonctionne pour une période minimale d'une heure.</p> <p>M. Delisle demande s'il est possible d'obtenir les pourcentages ou les proportions à ce sujet pour la prochaine réunion.</p>
<p><i>Tous les excédants de biogaz qui sortent de votre site doivent passer par Gaz Métro?</i></p>	<p>Non. Pas nécessairement puisque Gaz Métro n'a plus le monopole de la distribution du gaz comme auparavant. Il y a des ouvertures pour d'autres projets sans passer par eux.</p>
<p><i>Tous les gaz doivent passer par Gaz Métro. Vous n'avez pas le choix.</i></p>	<p>Ce n'est plus l'orientation du gouvernement qui veut libéraliser la distribution du biogaz dans le cadre de la nouvelle politique énergétique.</p> <p>M. Dussault ajoute qu'un nouveau cadre réglementaire sera en vigueur prochainement et devrait permettre de libéraliser ce secteur d'activité.</p>

<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<i>Si des entrepreneurs sont intéressés par vos biogaz, est-ce que vous seriez ouverts à cela ?</i>	M. Brien répond que oui. Mais étant donné que Cascades récupère l'ensemble des biogaz à l'heure actuelle, il n'est pas possible d'alimenter d'autres entrepreneurs pour le moment. L'entente avec Cascades est en fait un gain pour tous. Il arrive que la torchère soit allumée afin de brûler les excédants de biogaz. Le but de WM est de récupérer et de valoriser la plus grande quantité des biogaz produits.
<i>Si une industrie souhaite s'installer à côté du site de WM à Sainte-Sophie, êtes-vous intéressés à valoriser les biogaz?</i>	C'est certain que WM est intéressé à valoriser ses biogaz.
<i>Ça dépend de quoi ?</i>	M. Delisle demande à l'intervenant de spécifier sa pensée.
<i>Du point de vue monétaire.</i>	Il semble que vous débordiez du sujet dont il est question aujourd'hui. Tous les aspects que vous avez mentionnés ont d'ores et déjà été traités lors d'autres ateliers. Il serait préférable de revenir aux sujets à l'ordre du jour pour le présent atelier qui, précisons-le, porte sur les impacts et les mesures d'atténuation.

### **3.2 Les mesures d'atténuation**

M. Légaré poursuit sa présentation avec les mesures prévues afin d'atténuer les impacts du projet. Il explique les mesures de surveillance et de suivi, ainsi que les initiatives de collaboration avec la communauté.

## **4 PAUSE**

M. Delisle invite les participants à revenir après une pause d'une dizaine de minutes pour une période d'échanges et de questions.

## 5 QUESTIONS ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

M. Delisle invite les participants à poser leurs questions, à donner leurs commentaires et suggestions sur le projet.

À la suite de son intervention, les commentaires et suggestions suivants sont formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Vous parlez d'une perte d'usage de 86 hectares en zone agricole, mais jusqu'à présent on a parlé de 65 hectares, est-ce que cela signifie qu'il s'agit d'une perte de 21 hectares pour le présent projet ?</i>	M. Légaré répond qu'il s'agit en fait de 86 hectares supplémentaires.
<i>En ce qui a trait aux économies de 2 millions et demi de dollars pour les administrations locales, on parle des municipalités je suppose ? Est-ce que c'est parce qu'elles ne paient pas d'augmentation pour la collecte des déchets ou des bacs de recyclage ?</i>	M. Dussault répond que le calcul est fait sur une base tarifaire de 65 \$ la tonne de déchets. L'économie a été calculée à partir du principe selon lequel les municipalités à proximité du site bénéficient d'économies substantielles en termes de tarifs. On parle de Sainte-Sophie, Mirabel, Sainte-Anne-des-Plaines et l'ensemble des municipalités de la Rivière du Nord.  Par exemple, la MRC de la Rivière du Nord paye actuellement 17 \$ la tonne et Sainte-Anne-des-Plaines 20 \$. Donc cela entraîne une économie globale de 2 millions et demi de dollars pour l'ensemble des municipalités du territoire.
<i>Y a-t-il une nuance entre projet de développement et d'agrandissement ?</i>	Dès qu'il s'agit de l'augmentation de la capacité d'enfouissement, pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), il s'agit d'un agrandissement. Or, il est entendu que WM ne déborde pas des limites de sa propriété.
<i>Donc, il s'agit bien d'un projet de développement, puisque vous n'agrandissez pas, mais que vous augmentez la capacité d'enfouissement ?</i>	En fait, WM se déplace uniquement sur sa propriété. L'utilisation du terme de développement est donc plus judicieux que celui d'agrandissement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Mais le Ministère préfère employer «agrandissement». Selon la loi, c'est le terme à utiliser dans ce cas.</p>
<p><i>J'aimerais revenir sur la question des biogaz. Chez Cascades, 75 à 80 % de l'énergie thermique provient des biogaz de WM. Il y a donc plusieurs impacts positifs du projet dans la région. En termes d'emploi, chez Cascades à Saint-Jérôme, plus de 300 emplois ont été maintenus grâce à l'entente avec WM pour la valorisation et la réutilisation des biogaz. Cela a permis d'éviter une grave crise à l'usine. Il y a aussi des impacts positifs sur l'environnement, puisque chez Cascades, quatre cheminées étaient requises pour le fonctionnement de l'usine et, maintenant une seule fonctionne à temps plein. Le projet développé chez Cascades, en partenariat avec WM, est un exemple de développement durable qui sera présenté dans tout le Canada en tant qu'innovation. Par ailleurs, à travers ce projet, j'ai appris à connaître les gens de WM. Je peux vous dire que c'est avec sérieux qu'ils réalisent leur travail. Nous ne sommes pas de Sainte-Sophie.</i></p> <p><i>Mais les impacts sociaux et économiques du projet se ressentent aussi à Saint-Jérôme. On peut donc dire que le projet de WM a des impacts positifs dans l'ensemble de la région.</i></p>	<p>M. Delisle souligne qu'il faut donc aussi présenter les impacts positifs du projet reliés à la valorisation des biogaz.</p>

<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<p><i>Quelles sont les plaintes que vous avez eues dans le passé ?</i></p>	<p>La présence des goélands est la question ayant soulevé le plus de plaintes. C'est un sujet d'importance pour le Comité de vigilance qui est saisi de l'ensemble des plaintes. Les membres ont d'ailleurs effectué quelques représentations auprès des autorités concernées à cet égard.</p> <p>Un permis d'abattage sélectif a ainsi été obtenu auprès du gouvernement fédéral. WM est la seule entreprise au Québec à détenir un tel permis, afin de diminuer les nuisances liées à la présence des goélands.</p> <p>La question des odeurs a aussi déjà été une source de plaintes. Les odeurs étaient sources de nombreuses plaintes il y a quatre ou cinq ans. À cette époque, le registre de plaintes comptait en moyenne 17 plaintes par année uniquement pour les odeurs. Aujourd'hui, pour l'ensemble des sujets, le registre ne compte que sept plaintes. Beaucoup de travail a été réalisé depuis ce temps afin de régler les différents problèmes.</p> <p>M. Dussault ajoute que ça fait longtemps qu'il n'y a pas eu de plaintes au sujet des odeurs.</p> <p>M. Delisle ajoute qu'en tant qu'animateur du Comité de vigilance, il se souvient qu'au début il y avait des plaintes concernant le bruit, mais qu'aujourd'hui il n'y en a plus en raison des mesures prises par WM.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>Un participant mentionne qu'il y a encore certaines fois des plaintes concernant les odeurs, mais que c'est spécifique à certaines périodes.</i></p>	<p>M. Lacombe mentionne qu'en effet, il s'agit de périodes spécifiques pendant lesquelles les conditions atmosphériques sont propices à la dispersion des odeurs.</p> <p>M. Brien ajoute que plusieurs efforts ont été faits et que WM travaille activement afin d'éliminer la problématique des odeurs. De nouveaux outils permettent d'identifier ponctuellement les secteurs qui sont les plus à risques afin de mieux cibler les interventions et l'application des mesures de réduction des odeurs. 21 nouveaux forages permettent aujourd'hui d'extraire de l'ancienne partie du site les biogaz qui produisent les odeurs.</p> <p>M. Lacombe mentionne que WM a ajouté des puits d'extraction de biogaz. De nouveaux appareils reliés à un GPS permettent de détecter les gaz et d'identifier leur source à partir d'une carte. L'outil permet de travailler de manière plus précise et plus efficace.</p>
<p><i>Si les agriculteurs à proximité du site se servent de l'eau, est-ce qu'il y a des chances pour qu'elle soit contaminée par les eaux de rejet ?</i></p>	<p>Avec la nouvelle filière de traitement, cela est très peu probable. Les eaux rejetées doivent respecter les normes et les critères du MDDEP. Les résultats des échantillonnages sont envoyés au Ministère, avant que les eaux ne soient rejetées. Le rejet est modulé en fonction du débit des cours d'eau au point de rejet.</p> <p>Cela permet de vérifier si le débit d'eau est suffisant pour effectuer le rejet. WM a d'ailleurs comme projet de rejeter les eaux dans la Rivière Jourdain plutôt que dans le Ruisseau Castors, puisqu'il y a un plus grand débit d'eau dans la rivière que dans le ruisseau. De plus, bien souvent la qualité des eaux rejetées est meilleure que celle au point de rejet.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>Il y a eu une nette amélioration de la qualité des eaux de rejet avec la nouvelle filière de traitement.</p>
<p><i>Est-ce que les résultats des analyses d'eaux sont publics et où peut-on les trouver ?</i></p>	<p>Les résultats sont accessibles auprès du MDDEP ou lors des séances du Comité de vigilance. M. Dussault ajoute qu'avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines, une entente particulière a été signée concernant le suivi de la qualité des eaux souterraines étant donné que le puit de la municipalité se trouve à 4,6 kilomètres du site. Une attention spécifique a donc été portée à cette question.</p> <p>M. Delisle ajoute qu'un rapport annuel est aussi produit et qu'il contient l'ensemble des résultats d'analyses.</p>
<p><i>Est-ce que les résultats sont disponibles à l'adresse du site Internet que vous avez donnée tout à l'heure, ou est-ce que je dois passer par le site du MDDEP ?</i></p>	<p>M. Dussault répond que bientôt le site Internet du Comité de vigilance présentera une panoplie d'information. Il y a toutefois une réticence à mettre en ligne les tableaux de résultats sans faire l'interprétation des données qui y sont présentées. Les tableaux sont complexes et les résultats s'ils ne sont pas bien interprétés peuvent porter à confusion.</p> <p>Certaines données hors contexte et sans explication technique pourraient donner lieu à des mésinterprétations qui n'ont pas lieu d'être.</p> <p>Il faut faire attention avec de tels chiffres. Il y a souvent plusieurs facteurs à prendre en compte afin d'en faire une interprétation juste. Un résultat pris pour lui-même ne veut rien dire.</p>

<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
<p><i>Un participant mentionne que les activités agricoles ont aussi une influence sur la qualité de l'eau dans le secteur et que c'est un facteur à prendre en considération dans les résultats d'analyse de la qualité des eaux.</i></p>	<p>A titre d'exemple, M. Brien mentionne que des tests ont été faits en périphérie du site d'enfouissement de WM à Magog. Les résultats ont démontré qu'à proximité d'une ferme il y avait une hausse drastique de la présence de coliformes fécaux dans les eaux.</p> <p>M. Delisle précise qu'une synthèse du rapport du Comité de Sainte-Anne-des-Plaines a été présentée au Comité de vigilance et que c'est ce document qui se retrouvera sur le site Internet du Comité lorsqu'il sera opérationnel.</p> <p>M. Dussault mentionne qu'il s'agit de graphiques sur les tendances dans l'évolution de la qualité des eaux souterraines. Le contenu est vulgarisé et donc plus fiable que de simples chiffres présentés dans un tableau.</p>
<p><i>Une participante mentionne qu'elle demeure juste à côté du site de WM et qu'elle consomme de l'eau depuis des années sans aucun problème.</i></p>	<p>M. Delisle demande si l'information présentée pour ce point convient aux participants et s'il y a d'autres questions.</p>

## **6 DIVERS ET ÉVALUATION DU PROCESSUS**

M. Delisle explique la suite du processus de consultation. Il mentionne qu'une synthèse sera rédigée en regard de tout ce qui a été dit lors des séances. À partir des comptes-rendus de la séance d'information d'octobre et des deux ateliers, celui d'aujourd'hui sur les impacts et les mesures d'atténuation et celui de novembre sur les besoins et les technologies, une synthèse des questions et préoccupations sera présentée lors d'une dernière séance qui aura lieu en janvier.

Cette séance donnera l'occasion aux participants de valider l'information contenue dans la version préliminaire de la synthèse. Les commentaires et les questions formulés lors de cette dernière séance permettront de finaliser le rapport synthèse qui sera joint à l'étude d'impact envoyée au MDDEP pour l'évaluation du projet.

M. Dussault souhaite une bonne fin de soirée à tous et un joyeux temps des Fêtes. Il invite les participants à la dernière séance qui aura lieu en janvier et mentionne que la date de cette rencontre leur sera communiquée sous peu.

Fin de la séance : 21 h 07

Marie-Noëlle Sergerie  
Rapporteure

**Annexe 1**  
**Liste des participants**

## **PRÉSENCES À LA SÉANCE D'INFORMATION DU 13 décembre 2007**

### **Participants**

- M. Roger Chaumont, UPA des Plaines
- Mme. Louise Gallant, La Montagne de L'Espoir
- M. Roger Landry, Citoyen
- M. Robert Proulx, Citoyen Sainte-Sophie et voisin du site
- M. Robert Védrine, Citoyen Sainte-Anne-des-Plaines
- M. Michel Labonté, Cascades
- M. Guy Gauthier, président Compost Sainte-Anne-des-Plaines
- M. Stéphane Roy, Serres Sagami
- M. Roger Gibb, président du Conseil de la Fondation de l'Hôpital de St-Jérôme

### **Pour Waste Management**

- M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques (WM)
- M. Daniel Brien, directeur des lieux d'enfouissement de Waste Management
- M. Pierre Légaré – TECSULT
- M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie (WM)
- M. Simon Mercier, directeur des opérations du site de Sainte-Sophie (WM)
- M. Hugues Vincelette, coordonnateur aux relations communautaires (WM)
- Mme. Michèle Rivard, adjointe administrative (WM)

### **Pour Transfert Environnement**

- M. André Delisle, président (TE)
- Mme. Marie-Noëlle Sergerie, chargée de projet (TE)

**Annexe 2**  
**Ordre du jour**



## **PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

### **Atelier 2 – Impacts et mesures d'atténuation**

**Jeudi 13 décembre 2007**

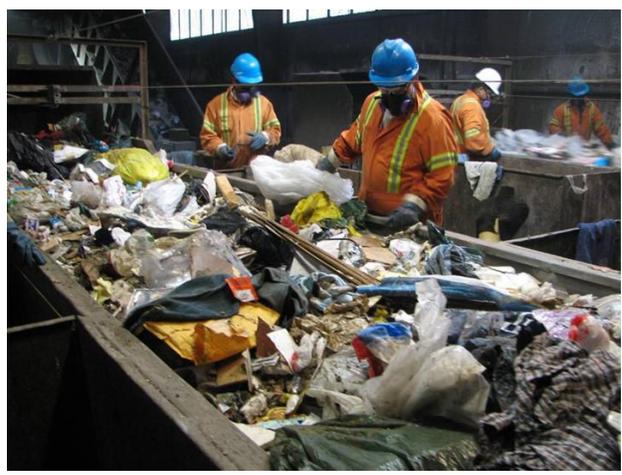
**19h**

---

### **ORDRE DU JOUR**

19h	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Accueil et présentation des participants</li><li>2. Retour sur l'atelier du 15 novembre</li></ol>
19h15	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les impacts liés au projet</li><li>2. Les mesures d'atténuation</li></ol>
20h15	Pause santé
20h30	Questions et réactions des participants
21h25	Divers et évaluation du processus
21h30	Fin

**Annexe 3**  
**Présentation :**  
**Photographies – Visite du site**  
**d'enfouissement d'Halifax**





**Annexe 4**  
**Présentation :**  
*Impacts et*  
*mesures d'atténuation*

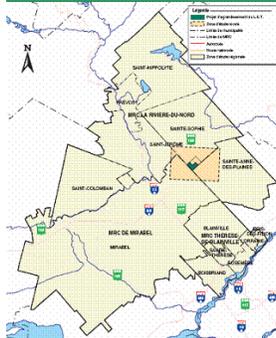
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE  
SAINTE-SOPHIE**  
Projet de développement  
*Impacts et mesures d'atténuation*  
13 décembre 2007



**Plan**

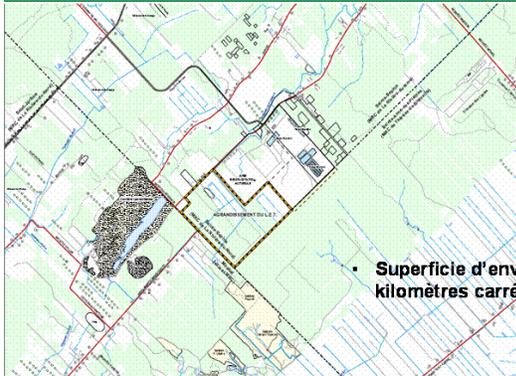
- La région d'implantation
- Les milieux étudiés
- Les impacts évalués
- Les mesures d'atténuation

**La région d'implantation**  
La zone d'étude régionale



- **Trois MRC**
  - La Rivière-du-Nord
  - Thérèse-de-Blainville
  - Mirabel
- **Superficie d'environ 1100 kilomètres carrés**

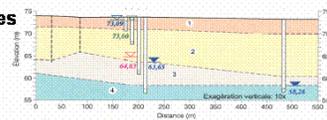
**La région d'implantation**  
La zone d'étude locale



- **Superficie d'environ 43 kilomètres carrés**

**Le milieu physique**  
Les eaux souterraines

- **Deux nappes distinctes**
  - Nappe d'eau libre de surface
  - Nappe d'eau du roc
- **Les utilisations**



Consommation humaine	41,5 %
Exploitation de carrières	37,5 %
Activités agricoles	17,1 %
Embouteillage à Mirabel	3,4 %
Golfs	0,6 %

**Le milieu physique**  
Les eaux souterraines

- **La qualité**
  - Évaluée selon article 57 du REIMR
  - 44 puits d'observation dont 8 nouveaux
  - Qualité générale conforme
  - Dépassement de la valeur limite pour quelques paramètres
    - > Nappe libre de surface
      - fer et manganèse (Dépassement dû aux travaux d'excavation)
      - Quelques autres dépassements ponctuels (coliformes fécaux, azote ammoniacal, nitrites-nitrates et traces de toluène)
    - > Nappe semi-captive du roc : fer et sulfures (sous le bruit de fond) nickel (1) et toluène (à la limite de détection)
  - Proche de l'état naturel des eaux de la région

### Le milieu physique

#### Les eaux de surface

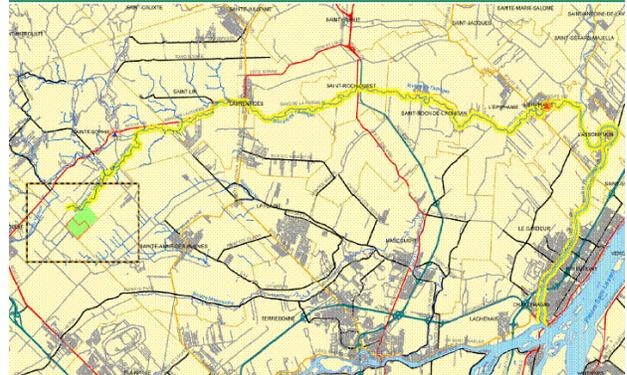
- **Trois sous-bassins concernés**
  - Rivière du Nord
  - Rivière l'Assomption
  - Rivière Mascouche
- **La qualité**
  - Évaluée selon l'article 53 du REIMR
  - Valeurs limites généralement respectées
  - Dépassements sporadiques pour azote ammoniacal et coliformes fécaux

7 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Le milieu physique

#### Hydrographie régionale



### Le milieu biologique

#### La végétation

Type de peuplement	Zone d'étude (ha)	Aire d'agrandissement (ha)
Mélangés	1125	48
Feuillus	464	10
Résineux	354	12
Friche et régénération	183	31
Milieux humides	71	0,5
<b>Total</b>	<b>2197</b>	<b>101.5</b>

Pas de peuplements forestiers d'intérêt

9 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Le milieu biologique

#### Un habitat particulier

- **Au sud de la zone d'agrandissement se trouve une tourbière boisée (60 ha)**
  - Présence de woodwardie de Virginie une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable
  - Quelques spécimens dans la future zone d'agrandissement

10 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Woodwardia virginica



### Le milieu biologique :

#### La faune

- **Peu abondante dans la zone d'étude**
- **Quelques espèces recensées**

Type	Nombre d'espèces
Poissons	7
Grenouilles et crapauds	8
Salamandres et tritons	5
Couleuvres	4
Tortues	1
Oiseaux	74
Mammifères	5

12 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



**Le milieu humain**  
Utilisation du sol

- Agriculture dominante
- Faible densité de population (806 personnes)
- Villégiature et récréation (golf, camping, sentiers et fermes équestre, sentiers de VTT et motoneige)
- Résidences (310)
- Commerces en bordure de la 158
- Carrière et sablières à l'ouest
- Piste d'atterrissage privée



13 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



**Le milieu humain**  
Affectations du sol et zonage municipal



**Le milieu humain**  
Circulation

- Principaux axes routiers
  - A15, A50, A640
  - Routes 117 et 158
  - Chemin Val-des-Lacs, 1ère Rue
- Heures de pointe
  - 7h30 à 8h30
  - 16h30 à 17h30

Route	% de véhicules lourds accédant au L.E.T.	% par rapport au trafic total
Route 158	32 %	3,5 %
Chemin Val-des-Lacs	75 %	51 %
1ère Rue	-	11-13 %

15 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



**Le milieu humain**  
Circulation

- Achalandage au site

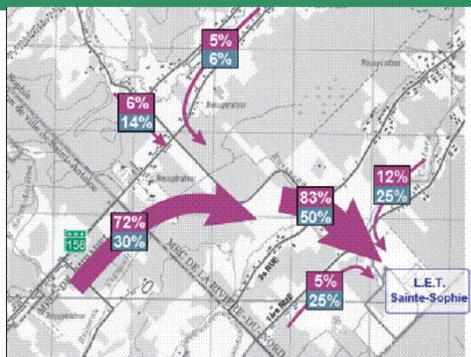
Type	Nombre moyen /jour ouvrable (6h à 22h30)	Nombre / samedi (6h à 12h)
Camions de déchets	217	32
Livraison – construction	30	-
Écocentre	15	-
Autres	163	-

- Le mois de juin est le plus achalandé avec une moyenne de 313 camions

16 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



**Le milieu humain**  
Circulation



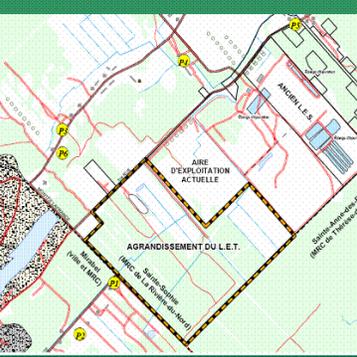
17 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



**Le milieu humain**  
Ambiance sonore

Mesures du niveau de bruit de la circulation

- 7 points de mesure
- Localisés le plus près des habitations
- Mesures diurnes et en soirée



18 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Le milieu humain

### Ambiance sonore

- La circulation est la principale cause de bruit
- Le bruit du site d'enfouissement peut être légèrement perceptible en quelques points en soirée
- La carrière et les sablières augmentent le bruit ambiant
- Le long de la 158 la circulation intense est entièrement responsable du bruit (point 7)
- Des suivis ont été fait en 2006 et 2006 et les critères sont respectés

19 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Le milieu humain

### Les préoccupations sociales

- Impact sur la qualité de l'eau
- Sécurité
- Nuisances (bruit, odeurs, goélands, etc.)
- Impacts psychosociaux
- Maintien de la qualité de vie
- Contexte régional de la GMR
- Le comité de vigilance et le CTA sont des instruments de prise en compte des préoccupations sociales

20 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les impacts évalués

### Méthodologie

- Identification et description des sources d'impact
- Analyse des modifications au milieu
- Description des impacts selon :
  - la nature de la modification
  - la durée de la perturbation
  - l'étendue territoriale
  - l'intensité
- 4 catégories d'impacts
  - Majeurs
  - Moyens
  - Mineurs
  - Non significatifs

21 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les impacts évalués

### Aménagement des cellules

- Modification locale des sols et de la qualité de l'eau
- Déboisement de 72 ha de boisé et 31 ha de friche
- Perte de 3 ha de tourbière boisé et de 0,5 ha de marécage
- Perte d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (3)
- Dérangement de la faune en particulier de la petite faune (herpétofaune)

22 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les impacts évalués

### Aménagement des cellules (suite)

- Perte d'usage de 86 ha de zone agricole
- Dérangement des activités récréo-touristiques
- Augmentation de l'achalandage des camions lors de la construction (+242 passages)
- Augmentation mineure du bruit pendant environ 4 semaines lors des périodes de construction

23 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les impacts évalués

### Exploitation

- Le tonnage annuel estimé pourra atteindre 1 250 000 tonnes
- Le nombre de camions générés par le site passera de 316 à 396 lors du mois le plus achalandé
- L'exploitation du site ne générera pas d'augmentation significative de l'ambiance sonore sauf à quelques résidences plus rapprochées sur la 2<sup>e</sup> rue et le rang Sainte-Marguerite

24 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Les Impacts évalués

Exploitation (suite)

#### Biogaz

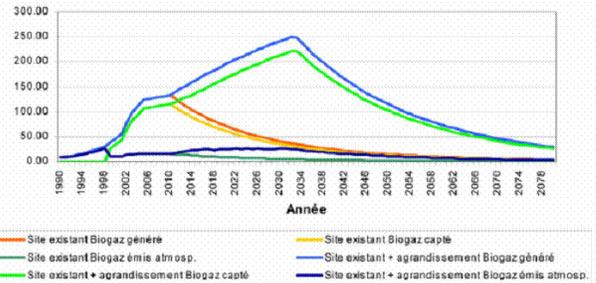
- Augmentation de la disponibilité du biogaz pour la valorisation
- Augmentation des biogaz émis à l'atmosphère
- Le critère du MDDEP pourra être excédé sur une distance de moins de 100 m environ 2% du temps (une résidence potentiellement affectée)

25 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Les Impacts évalués

Exploitation (suite)



26 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Les Impacts évalués

Exploitation (suite)

#### Lixiviats

- Augmentation de la production de lixiviat de 80 500 m<sup>3</sup> provenant de la zone 5
- Volume maximal de lixiviat anticipé en 2024 : 204 210 m<sup>3</sup>
- Mise en place d'un nouveau point de rejet dans la rivière Jourdain
- Rejets de lixiviat traité de 2000 m<sup>3</sup>/jour
- Rejets conformes aux critères

27 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Les Impacts évalués

Paysage

#### L'intégration



28 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Les Impacts évalués

Contribution à l'économie locale

- Impact économique évalué à 5,3 mi \$/an pour l'exploitation de la division enfouissement
- Des retombées de 68 mi \$ pour la construction
- Un total de 315 emplois pour 25 ans
- Une valeur ajoutée de 910 000 \$/an pour les contributions sociales
- Des économies de 2,6 mi \$/an pour les administrations locales
- Un appui direct à l'industrie locale par la vente des biogaz

29 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



### Les Impacts évalués

Risques potentiels à la santé

- **Travaux de construction**
  - Bruit
  - Poussière
- **Phases d'exploitation et fermeture**
  - Risques liés à la génération des lixivats et des biogaz
  - Présence d'animaux nuisibles
- **Voies d'exposition**
  - Eau
  - Air

30 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les impacts évalués

### Risques potentiels à la santé

Sources	Risques	Exposition	Effets potentiels
Biogaz	Explosion	Travailleurs	Accidents Blessure, décès Dommages
	Toxicité	Travailleurs Voisins	Irritations (yeux, nez) Fatigue, nervosité Troubles digestifs, etc.
Lixiviats	Toxicité Métaux lourds	Eau potable	Troubles olfactifs, lésions cutanées, cancers, etc.
	Contamination pathogènes	Eau potable	Infections Diarrhées, nausées, etc.

31 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les impacts évalués

### Importance et mesures prévues

	Source impact	importance	Mesures d'atténuation
Sols	Aménagement Remplissage L.E.T Gestion du lixiviat	Mineure	Contrôle de l'érosion Déboisement au fur et à mesure des besoins
	Air	Émission de biogaz	Moyenne
Émissions dues aux travaux et véhicules		Mineure	Utilisation d'abat-poussières sur les chemins
Eaux	Déboisement, lixiviat, déversement accidentel, vermine	Non significative	Système performant de traitement des eaux Programme de gestion des goélands

32 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les mesures d'atténuation

### Surveillance et suivi

- **Contrôle diligent de la conception, des matériaux et des activités**
- **Programme de suivis réguliers et accrus**
- **Programme d'atténuation des nuisances**
  - Utilisation de neutralisants d'odeurs
  - Abattage sélectif des goélands
  - Mise en place d'une butte écran
  - Sensibilisation des camionneurs
  - Modification des modes d'opération en soirée
- **Plan d'intervention**
- **Plan d'urgence**

33 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## Les mesures sociales

### La collaboration avec la communauté

- **Vigilance communautaire**
  - Comité de vigilance
  - Comité de suivi de l'eau potable
- **Avis lors de travaux à risque d'odeur**
- **Suivi des perceptions des odeurs auprès du voisinage**
- **Mesures compensatoires pour la perte de terre agricole**
- **Redevances aux communautés hôtes**
- **Implication sociale et communautaire**

34 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.



## ÉCHANGES

**QUESTIONS?**  
**COMMENTAIRES?**  
**SUGGESTIONS?**

35 De la collecte quotidienne à la protection de l'environnement, Pensez vert. Pensez Waste Management.

